

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1274

26 mai 2008

SOMMAIRE

Agaka S.A.	61107	Freight Logistics S.A.	61136
AG' Deco S.A.	61139	Hecate Holding S.A.	61106
AKT Holdings S. à r.l.	61127	Intfideco	61107
Amadeus Beteiligung AG	61107	Intfideco	61108
Ashmore Sicav	61137	Joy S. à r.l.	61107
Aurea Finance Company	61108	Kianka S.A.H.	61109
Banco Itaú Europa Luxembourg S.A.	61109	KSM Participations Mobilières et Immobilières S.A.	61152
Basilic Investments S.A.	61106	Lagrange Distribution S.A.	61109
Baumann & Partners S.A.	61149	Les Assurances Mutuelles d'Europe Life Lux SA	61136
Berlioz Investment S.A.	61139	Luxinvest S.A.Holding	61109
C.E.C.T. Compagnie Européenne de Cinéma et de Télévision S.A.	61152	Manchester S.A.	61106
Cornea S.A.	61108	Nova Troisième S.A.	61116
Credit Suisse Asset Management Fund Service (Luxembourg) S.A.	61138	O Santa Maria I	61138
De Agostini Invest S.A.	61110	PB PCR Soparfi 1, Luxembourg Sàrl	61152
DeA Participations S.A.	61121	Peristal S.A.	61137
Développement Immobilier S.A.	61106	Pétrel S.à r.l.	61137
Eden 4 S.à r.l.	61140	Pyrolux S.A.	61127
Exul Investissements Immobiliers S.A.	61108	Spaluxe S.A.	61115

Basilic Investments S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 102.717.

—
EXTRAIT

La convention de domiciliation conclue entre Maître Christophe ANTINORI, avocat à la Cour, et la société BASILIC INVESTMENTS S.A., société anonyme, en date du 20 août 2004, a pris fin en date du 31 mars 2008, avec prise d'effet au 31 mars 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M^e Christophe ANTINORI

Le domiciliataire

Référence de publication: 2008058805/1384/15.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2008, réf. LSO-CP01654. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080065342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2008.

Manchester S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 60.723.

—
Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. SCHMITZ

Administrateur

Référence de publication: 2008059112/1023/13.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2008, réf. LSO-CP09210. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080065882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2008.

Hecate Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 89.687.

—
Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. SCHMITZ

Administrateur

Référence de publication: 2008059132/1023/13.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2008, réf. LSO-CP09192. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080065870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2008.

Développement Immobilier S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 114.243.

—
Le bilan au 30.06.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. SCHMITZ

Administrateur

Référence de publication: 2008059129/1023/13.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2008, réf. LSO-CP09180. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080065866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2008.

Amadeus Beteiligung AG, Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 79.153.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. SCHMITZ
Administrateur

Référence de publication: 2008059124/1023/13.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2008, réf. LSO-CP09156. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080065861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2008.

Agaka S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 127.350.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. SCHMITZ
Administrateur

Référence de publication: 2008059123/1023/13.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2008, réf. LSO-CP09149. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080065860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2008.

Intfideco, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 24.884.

Le bilan au 30 juin 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour INTFIDECO
SERVICES GENERAUX DE GESTION
Signatures

Référence de publication: 2008059104/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2008, réf. LSO-CQ00368. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080065884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2008.

Joy S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 119.508.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JOY S.à r.l.
L. DEMARCHI / A. GRAZIANO
Gérant de Cat. A / Gérant de Cat. B

Référence de publication: 2008059103/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2008, réf. LSO-CP08560. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080065888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2008.

Aurea Finance Company, Société Anonyme.

Siège social: L-7307 Steinsel, 50, rue Basse.
R.C.S. Luxembourg B 47.028.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2008.

Alexandre Marguet

Fondé de pouvoir

Référence de publication: 2008059108/1593/14.

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2008, réf. LSO-CP08859. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080065695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2008.

Intfideco, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 24.884.

Le bilan au 30 juin 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour INTFIDECO

SERVICES GENERAUX DE GESTION

Signatures

Référence de publication: 2008059105/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2008, réf. LSO-CQ00369. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080065836) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2008.

Cornea S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 113.376.

Le bilan au 31.10.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. SCHMITZ

Administrateur

Référence de publication: 2008059127/1023/13.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2008, réf. LSO-CP09169. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080065864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2008.

Exul Investissements Immobiliers S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 108.564.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Thierry SCHMIT

Administrateur

Référence de publication: 2008059131/1023/13.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2008, réf. LSO-CP09189. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080065869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2008.

Banco Itaú Europa Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 50.589.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07 mai 2008.

Andreas ECONOMIDES

Directeur Administratif

Référence de publication: 2008059957/1718/14.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2008, réf. LSO-CP10188. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080066282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2008.

Lagrange Distribution S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 90.037.

Le bilan au 31/10/07 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05/05/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008059963/6102/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2008, réf. LSO-CP08357. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080066389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2008.

Luxinvest S.A.Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 6.537.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2008059641/1125/11.

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2008, réf. LSO-CP08547. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080066579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2008.

Kianka S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9227 Diekirch, 52, Esplanade.

R.C.S. Luxembourg B 99.808.

Le bilan au 31.10.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 07/05/2008.

Pour la société

COFINOR S.A.

50, Esplanade - L-9227 Diekirch

Un mandataire

Signature

Référence de publication: 2008059636/2602/17.

Enregistré à Diekirch, le 29 avril 2008, réf. DSO-CP00199. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080066680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2008.

De Agostini Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 111.253.

PROJET DE FUSION

Par des résolutions prises en date du 20 mai 2008 (les "Résolutions"), les Conseils d'Administration des sociétés:

- De Agostini Invest S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9-11, Grand - Rue, L-1661 Luxembourg, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg Section B, numéro 111.253 (dénommée ci-après "DeA Invest" ou "Société Absorbante"),

- Nova Troisième S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9-11, Grand - Rue, L-1661 Luxembourg, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg Section B, numéro 129.593 (dénommée ci-après "Nova 3"), et

- DeA Participations S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9-11, Grand - Rue, L-1661 Luxembourg, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg Section B, numéro 116.440 (dénommée ci-après "DeA Participations"),

ont approuvé le principe de la fusion (la "Fusion") et par conséquent le projet de fusion par absorption par DeA Invest de Nova 3 et DeA Participations (le "Projet de Fusion").

Nova 3 et DeA Participations seront désignées ci-après comme les "Sociétés Absorbées" et ensemble avec DeA Invest comme les "Sociétés".

La Fusion s'opérera conformément aux dispositions des articles 261 et suivants de la Loi.

Les actionnaires des Sociétés se réuniront en une assemblée générale extraordinaire qui aura lieu au plus tôt un mois après la publication du présent Projet de Fusion et qui aura pour objet d'approuver

i. pour les Sociétés, la Fusion et le Projet de Fusion et par conséquent la transmission de plein droit par les Sociétés Absorbées de l'intégralité de leur patrimoine actif et passif à DeA Invest; et

ii. pour DeA Invest, l'augmentation de capital suite au transfert du patrimoine des Sociétés Absorbées.

1. Description des sociétés.

1.1. DEA INVEST

DeA Invest, anciennement New De Agostini Invest S.A., est une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9-11, Grand - Rue, L-1661 Luxembourg, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg Section B, numéro 111.253 et constituée en vertu d'un acte reçu par M^e Joseph Elvinger, notaire à Luxembourg, le 13 octobre 2005 et publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations sous le numéro 197 du 27 janvier 2006, page 9430.

Le capital social de DeA Invest s'élève à EUR 528.500 et DeA Invest n'a pas émis d'actions autres que les actions ordinaires composant son capital.

DeA Invest a pour objet social de créer, contrôler, promouvoir et développer, administrer, en gestion directe ou autrement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières.

Les statuts ont fait l'objet de modifications tendant à l'augmentation du capital et au changement de la dénomination par acte reçu par M^e Joseph Elvinger, notaire à Luxembourg, le 6 décembre 2005 et publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations sous le numéro 817 du 24 avril 2006, page 39175.

1.2. NOVA 3.

Nova 3 est une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9-11, Grand - Rue, L-1661 Luxembourg, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg Section B, numéro 129.593 et constituée en vertu d'un acte reçu par M^e Joseph Elvinger, notaire à Luxembourg, le 27 juin 2007 et publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations sous le numéro 1767 du 21 août 2007, page 84795.

Le capital social de Nova 3 s'élève à EUR 2.267.500 et Nova 3 n'a pas émis d'actions autres que les actions ordinaires composant son capital.

Nova 3 a pour objet social de créer, contrôler, promouvoir et développer, administrer, en gestion directe ou autrement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières.

Les statuts ont fait l'objet de modifications tendant à l'augmentation du capital par acte reçu par M^e Joseph Elvinger, notaire à Luxembourg, le 28 septembre 2007 et publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations sous le numéro 2779 du 1^{er} décembre 2007, page 133346.

1.3. DEA PARTICIPATIONS

DeA Participations est une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9-11, Grand - Rue, L-1661 Luxembourg, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg Section B, numéro 116.440 et constituée en vertu d'un acte reçu par M^e Henri Hellinckx en remplacement de M^e Joseph Elvinger, notaire à Lu-

xembourg, le 10 mai 2006 et publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations sous le numéro 57108 du 19 juin 2006, page 1190.

Le capital social de DeA Participations s'élève à EUR 1.100.000 et DeA Participations n'a pas émis d'actions autres que les actions ordinaires composant son capital.

DeA Participations a pour objet social de créer, contrôler, promouvoir et développer, administrer, en gestion directe ou autrement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières.

Les statuts de DeA Participations ont fait l'objet d'une dernière modification en vertu d'un acte reçu par M^e Joseph Elvinger, notaire à Luxembourg, le 27 octobre 2006 et publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations sous le numéro 2 du 3 janvier 2007, page 79.

2. Motif de la fusion. Le motif principal de la fusion réside dans la restructuration interne du groupe composé de filiales détenues en partie par le même actionnaire et ce afin de simplifier la structure sociale.

3. Rapport d'échange des actions. La Fusion sera réalisée à la valeur de marché du patrimoine des Sociétés Absorbées, excepté pour 308.323 actions dans Assicurazioni Generali S.p.A acquises par DeA Participations le 26 septembre 2006 au prix globale de EUR 8.592.758,04 qui seront transmises à leur valeur comptable nette.

Le capital social de DeA Invest est composé de 422.800 actions, détenues à concurrence de 422.797 actions par la société de droit italien De Agostini S.p.A. ("DeA S.p.A.") et à concurrence de 3 actions par M. Marco Drago. DeA S.p.A., laquelle est par ailleurs l'actionnaire unique des Sociétés Absorbées.

3.1. ACTIONS DETENUES DANS NOVA 3

DeA S.p.A. détient 265.628 actions ordinaires dans Nova 3. A la date d'approbation de la fusion par les actionnaires des Sociétés et en échange de l'apport de l'entièreté du patrimoine de Nova 3, DeA S.p.A. recevra 1.052.222 nouvelles actions dans DeA Invest.

3.2. ACTIONS DETENUES DANS DEA PARTICIPATIONS

DeA S.p.A. détient 550.000 actions ordinaires dans DeA Participations. A la date d'approbation de la fusion par les actionnaires des Sociétés et en échange de l'apport de l'entièreté du patrimoine de DeA Participations, DeA S.p.A. recevra 3.367.683 nouvelles actions dans DeA Invest.

3.3. EXAMEN DU RAPPORT D'ECHANGE ENVISAGE

Le rapport d'échange tel qu'envisagé au point 3.1 et 3.2 ainsi que le Projet de Fusion dans sa globalité seront soumis conformément à l'article 266 de la Loi à l'examen d'un réviseur indépendant qui sera désigné à cet effet par le magistrat président la chambre du tribunal d'arrondissement de Luxembourg siégeant en matière commerciale sur requête conjointe des Sociétés et qui établira un rapport commun aux Sociétés.

4. Modalité de remise des actions nouvelles de la société absorbante. L'attribution des actions nouvelles dans DeA Invest à l'actionnaire unique des Sociétés Absorbées se fera par l'inscription au registre des actionnaires de DeA Invest. Il est entendu que le nombre d'actions détenues par M. Marco Drago dans DeA Invest restera inchangé.

L'actionnariat de DeA Invest sera au jour de l'effet légal de la Fusion réparti comme suit:

Actionnaires	Nombres d'actions détenues
DeA S.p.A.	4.842.702
Marco Drago	3
Total	4.842.705

5. Dates d'effet.

5.1. DATE DE L'EFFET LEGAL DE LA FUSION

5.1.1. Du point de vue des Sociétés, la Fusion sera considérée comme étant réalisée lorsque seront intervenues les décisions d'approbation du Projet de Fusion prises par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de chacune des Sociétés. Il est précisé qu'aucune des Sociétés n'a émis des titres autres que des actions et que par conséquent seule l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires est requise.

5.1.2. Du point de vue des tiers la Fusion n'aura d'effet qu'après publication des décisions d'approbation du Projet de Fusion prises au sein de chacune des Sociétés.

5.2. DATE DE L'EFFET COMPTABLE ET FISCAL DE LA FUSION

5.2.1. L'effet comptable et fiscal de la Fusion sera réparti comme suit:

- les opérations de Nova 3 seront considérées du point de vue comptable et fiscal comme accomplies pour le compte de DeA Invest à dater du 1^{er} janvier 2008; et

- les opérations de DeA Participations seront considérées du point de vue comptable et fiscal comme accomplies pour le compte de DeA Invest à dater du 1^{er} avril 2008.

5.2.2. Les actions nouvelles donneront le droit de participer aux bénéfices dans DeA Invest dont la distribution serait éventuellement décidée après la date de l'effet légal entre parties de la fusion sans distinction selon l'exercice au cours duquel les bénéfices distribués auraient été réalisés.

6. Arrêtés des éléments du patrimoine des sociétés pour le calcul du rapport d'échange.

6.1. DeA Invest

6.1.1. Les éléments du patrimoine actif et passif de DeA Invest pour la présente Fusion sont arrêtés dans les comptes annuels du 31 décembre 2007 approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 28 avril 2008 et établis comme suit:

<i>ACTIF</i>	<i>EURO</i>	<i>PASSIF</i>	<i>EURO</i>
Immobilisations corporelles	37.042	Capitaux propres	71.133.840
Immobilisations financières			
- parts dans les entreprises liées	624.749	Provisions pour impôts	1.423.364
- créances sur des entreprises liées	920.627	Autres provisions	12.432
- participations	47.696.580	Total Provisions pour risques et charges . .	1.435.796
- créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	12.865.020		
- titres ayant le caractère d'immobilisations	50.340.820	Dettes envers des établissements de crédit dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	7.647.376
Total Actif immobilisé	112.484.838	Dettes sur achats et prestations de services dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	132.023
		Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	7.139.919
Autres créances	3.541.426	Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation dont la durée résiduelle est supérieure à un an	28.405.877
		Dettes fiscales	4.086
Autres valeurs mobilières	250	Autres dettes	129.835
		Total Dettes	43.459.116
Avoirs en banques, avoires en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	704	Compte de régularisation	624
Compte de régularisation	2.158		
Total Actif	116.029.376	Total Passif	116.029.376

6.1.2. Par ailleurs en conséquence du point 5.2.1., DeA Invest a établi un état comptable intérimaire arrêté au 31 mars 2008 afin de prendre en compte les éléments du patrimoine de Nova 3 qui sont censés avoir été accomplis pour le compte de DeA Invest à cette même date et ce afin de donner une vue d'ensemble aux actionnaires de DeA Participations de la situation économique de DeA Invest à la date d'effet comptable et fiscal de la fusion DeA Invest-DeA Participations. Les éléments du patrimoine actif et passif de DeA Invest résultant des comptes intérimaires au 31 mars 2008 sont les suivants:

<i>ACTIF</i>	<i>EURO</i>	<i>PASSIF</i>	<i>EURO</i>
Immobilisations corporelles	45.868	Capitaux propres	192.853.424
Immobilisations financières			
- parts dans les entreprises liées	624.749	Provisions pour impôts	3.224.800
- créances sur des entreprises liées	182.474.155	Autres provisions	17.182
- participations	47.696.580	Total Provisions pour risques et charges	3.241.982
- créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	14.170.728		
- titres ayant le caractère d'immobilisations	81.031.026	- Dettes envers des établissements de crédit dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	10.793.882
Total Actif immobilisé	326.043.106	- Dettes sur achats et prestations de services dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	179.688
		- Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation dont	40.888.105

		la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	
Autres créances	2.876.682	- Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation dont la durée résiduelle est supérieure à un an . . .	82.467.700
		- Dettes fiscales	4.086
Autres valeurs mobilières	250	- Autres dettes	129.835
		Total Dettes	134.463.296
Avoirs en banques, avoires en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	1.626.264		
Compte de régularisation	12.400		
TOTAL ACTIF	330.558.702	TOTAL PASSIF	330.558.702

6.1.3. Au 1^{er} janvier 2008 et au 31 mars 2008, la société DeA Invest a les engagements hors bilan suivants:

- un contrat d'échange conclu initialement le 13 juin 2006 entre DeA Invest et DeA S.p.A. relatif aux actions Lottomatica S.p.A. tel que renouvelé (le "Contrat d'Echange").

6.1.4. Les principaux événements qui se sont déroulés après le 31 mars 2008 sont les suivants

- DeA Invest a cédé à DeA Capital S.p.A. sa participation dans la société IDeA Alternative Investments S.p.A. pour un montant de 57,7 millions d'euro;

- DeA Invest a réglé à DeA S.p.A. un montant total de 40,9 millions d'euro correspondant au remboursement d'une dette actionnaire, au paiement de services prestés par DeA S.p.A. et aux intérêts générés par le Contrat d'Echange;

- DeA Invest a décidé d'un investissement de 42,5 millions d'euro (soit environ 17%) dans la société Mangas Capital Entertainment;

- DeA Invest a décidé d'un investissement dans le fond de droit italien DeA Co-Investment Fund pour un montant de 55 millions d'euro;

- DeA Invest a décidé de contribuer à l'augmentation de capital dans la société de droit italien Banca Network Investimenti S.p.A. pour un montant d'environ 3 millions d'euro;

- DeA Invest a acquis une participation dans le Groupe Argenta pour un montant de 30 millions d'euro; et

- DeA Invest a conclu un contrat d'échange avec Nova Quatrième S.A. (anciennement Silver Duck S.A.) relatif aux actions détenues dans Lottomatica S.p.A.

6.2. Nova 3

6.2.1. Les éléments du patrimoine actif et passif de Nova 3 pour la présente Fusion sont arrêtés dans les comptes annuels du 31 décembre 2007 approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 10 mars 2008 et établis comme suit:

ACTIF	EURO	PASSIF	EURO
Créances sur entreprises liées		Capitaux propres	177.030.592
- dont la durée résiduelle est inférieure à un an	176.703.065		
Total créances	176.703.065	Provisions pour risques et charges	920.973
Avoirs en banque, avoires en comptes de chèques, chèques et en caisse	1.254.342	Dettes sur achats et prestations de services dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	5.842
		Total dettes	5.842
TOTAL ACTIF	177.957.407	TOTAL PASSIF	177.957.407

6.2.2. Au 31 décembre 2007, Nova 3 n'a pas d'engagements hors bilan.

6.3. DeA Participations

6.3.1. Il y a lieu de noter que postérieurement à l'approbation des comptes relatifs à l'exercice clos au 31 octobre 2007 approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 14 décembre 2007, à la suite de discussions avec les autorités fiscales la Société a enregistré une provision fiscale pour les impôts sur les revenus de EUR 1.008.000 qui n'apparaissent pas dans les comptes clôturés. Cette provision est dûment reflétée dans la situation intérimaire.

6.3.2. Les éléments du patrimoine actif et passif de DeA Participations pour la présente Fusion sont arrêtés dans les comptes intermédiaires du 31 mars 2008 établis comme suit:

ACTIF	EURO	PASSIF	EURO
Actif immobilisé		Capitaux propres	440.311.532
Participations			
- au coût d'acquisition	8.592.758	Provision pour risques et charges	1.001.591

61114

	969.248.117		
- à valeur de marché (moyenne mars 08)	969.248.117		
Total actif immobilisé	977.840.875	Dettes	
		Dettes envers des établissements de crédit	
Actif circulant		- dont la durée résiduelle est inférieure à	
		un an	4.946.194
Autres valeurs mobilières		Dettes sur achats et prestations de servi-	
		ces	
Avoirs en banque, avoirs en compte de		- dont la durée résiduelle est inférieure à	
chèques postaux et en caisse	31.026.419	un an	106.289
Total actif circulant	31.026.419	Dettes envers des entreprises liées	
		- dont la durée résiduelle est inférieure à	
		un an	562.551.841
Compte de régularisation	50.153	Total dettes	567.604.324
TOTAL ACTIF	1.008.917.447	TOTAL PASSIF	1.008.917.447

6.3.3. Au 31 mars 2008, la société DeA Participations a les engagements hors bilan suivants:

- un contrat d'échange conclu entre la Société DeA Participations et Crédit Suisse relatif aux actions Assicurazioni Generali S.p.A. (le "Contrat d'Echange Generali").

6.3.4. Les principaux événements qui se sont déroulés après le 31 mars 2008 sont les suivants

- DeA Participations a payé un montant de 6 millions d'euro d'intérêts en relation avec le Contrat d'Echange Generali;
- DeA Participations a remboursé un montant de 24,8 millions d'euro en relation avec un prêt intragroupe accordé par DeA S.p.A.; et
- DeA Participations percevra au mois de mai des dividendes sur la participation détenue dans la société Assicurazioni Generali S.p.A.

7. Droits conférés par les sociétés absorbées. Les mêmes droits et obligations, tels que les droits financiers proportionnels à la participation et le droit de vote attaché à chaque action détenue, prévus pour les actions de Nova 3 et DeA Participations seront attachés aux actions émises par DeA Invest.

8. Avantage particulier. Aucun avantage particulier n'est attribué au réviseur d'entreprise désigné conformément à l'article 266 de la Loi, aux commissaires aux comptes ou aux membres du conseil d'Administration des Sociétés.

9. Effet de la fusion. Conformément à l'article 274 de la Loi, la fusion résultera automatiquement dans le transfert par les Sociétés Absorbées de l'ensemble de leur patrimoine actif et passif à DeA Invest et les actionnaires des Sociétés Absorbées deviendront des actionnaires de DeA Invest.

Les Sociétés Absorbées cesseront d'exister de plein droit et leurs actions seront annulées à la date de l'effet légal prévue à l'article 5.1. Dans la mesure où le passif de chacune des Sociétés Absorbées sera entièrement et sans conditions transféré à DeA Invest, la dissolution de chacune des Sociétés Absorbées ne sera pas suivie d'une procédure de liquidation.

10. Protection des créanciers. En conséquence de la fusion, DeA Invest prendra en charge l'entièreté du passif des Sociétés Absorbées à la date d'effet légal de la fusion.

Ainsi et conformément à l'article 268 de la Loi, les créanciers des sociétés qui fusionnent, dont la créance est antérieure à la date de la publication du projet de fusion au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, peuvent dans les deux mois de cette publication, demander au magistrat président la chambre du tribunal d'arrondissement, siégeant en matière commerciale et comme en matière de référé, la constitution de sûretés pour des créances échues ou non échues, au cas où l'opération de fusion réduirait le gage de ces créanciers. Le président rejette cette demande, si le créancier dispose de garanties adéquates ou si celles-ci ne sont pas nécessaires, compte tenu du patrimoine de la société après la fusion.

11. Documents. Conformément à l'article 267 de la Loi, seront à la disposition des actionnaires au siège social de chacune des Sociétés, un mois au moins avant la date de la réunion des assemblées générales extraordinaires d'approbation du Projet de fusion, les documents suivants:

11.1. Pour DeA Invest

- le Projet de Fusion,
- les comptes annuels au 31 décembre 2006 respectivement 31 décembre 2007;
- les comptes intermédiaires au 31 mars 2008;
- le rapport du conseil d'administration établi conformément à l'article 265 de la Loi et expliquant d'un point de vue juridique et économique le Projet de Fusion et le rapport d'échange retenu; et
- le rapport du réviseur d'entreprise tel que décrit à l'article 3.3 du présent Projet de Fusion.

11.2. Pour Nova 3

- le Projet de Fusion,
- les comptes annuels au 31 décembre 2007;

- le rapport du conseil d'administration établi conformément à l'article 265 de la Loi et expliquant d'un point de vue juridique et économique le Projet de Fusion et le rapport d'échange retenu; et

- le rapport du réviseur d'entreprise tel que décrit à l'article 3.3 du présent Projet de Fusion.

11.3. Pour DeA Participations

- le Projet de Fusion,

- les comptes annuels au 31 octobre 2006 respectivement 31 octobre 2007;

- les comptes intérimaires au 31 mars 2008;

- le rapport du conseil d'administration établi conformément à l'article 265 de la Loi et expliquant d'un point de vue juridique et économique le Projet de Fusion et le rapport d'échange retenu; et

- le rapport du réviseur d'entreprise tel que décrit à l'article 3.3 du présent Projet de Fusion.

12. Droit d'apport. Du point de vue du droit d'apport, la Fusion remplit les conditions de l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971 concernant l'impôt frappant les rassemblements de capitaux. DeA Invest requerra l'exonération du droit d'apport.

Pour De Agostini Invest S.A. / Pour Nova Troisième S.A. / Pour DeA Participations S.A.

M. Pierre THIELEN / M. Emile DE DEMO / M. Paolo CERETTI

Président du Conseil d'Administration et mandataire spécial / Administrateur et mandataire spécial / Administrateur et mandataire spécial

Référence de publication: 2008063612/7959/299.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2008, réf. LSO-CQ06453. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080074026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Spaluxe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 10A, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 137.492.

Procès verbal de la réunion du conseil d'administration du 28 avril 2008

Sont présents: Madame Vincenza SABINO, Madame Sebastiana Gerardina RIZZO et Monsieur Gianluca FASANO.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Gianluca FASANO, qui désigne comme secrétaire Madame Vincenza SABINO et choisit comme scrutateur Madame Sebastiana Gerardina RIZZO.

Le président constate que tous les actionnaires étant représentés et se reconnaissant dûment convoqués, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Démission de Madame Lisette MELIS du poste d'administrateur.
2. Autorisation au conseil d'administration de procéder à la cooptation de l'administrateur.
3. Autorisation au conseil d'administration de procéder à la nomination de l'administrateur délégué.
4. Pouvoir de signature

Décision

Après avoir délibéré, elle prend, chacune à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1. Le conseil d'administration accepte la démission de Madame Lisette MELIS de sa fonction d'administrateur.
2. Le conseil d'administration coopte Madame Sebastiana Gerardina RIZZO née le 08 mars 1962 à Catania (Italie) et demeurant au 5C, rue de Syren, L-5870 Alzingen, aux fonctions d'administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.
3. Le conseil d'administration décide de nommer Madame Sebastiana Gerardina RIZZO née le 08 mars 1962 à Catania (Italie) et demeurant au 5C, rue de Syren, L-5870 Alzingen aux fonctions d'administrateur délégué.
4. La société est valablement engagée par la signature conjointe des trois administrateurs dont celle obligatoirement de l'administrateur délégué.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

Signature / Signature / Signature

Président / Secrétaire / Scrutateur

Référence de publication: 2008059276/8954/33.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2008, réf. LSO-CQ01056. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080065921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2008.

Nova Troisième S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 129.593.

PROJET DE FUSION

Par des résolutions prises en date du 20 mai 2008 (les "Résolutions"), les Conseils d'Administration des sociétés:

- De Agostini Invest S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9-11, Grand - Rue, L-1661 Luxembourg, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg Section B, numéro 111.253 (dénommée ci-après "DeA Invest" ou "Société Absorbante"),

- Nova Troisième S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9-11, Grand - Rue, L-1661 Luxembourg, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg Section B, numéro 129.593 (dénommée ci-après "Nova 3"), et

- DeA Participations S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9-11, Grand - Rue, L-1661 Luxembourg, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg Section B, numéro 116.440 (dénommée ci-après "DeA Participations"),

ont approuvé le principe de la fusion (la "Fusion") et par conséquent le projet de fusion par absorption par DeA Invest de Nova 3 et DeA Participations (le "Projet de Fusion").

Nova 3 et DeA Participations seront désignées ci-après comme les "Sociétés Absorbées" et ensemble avec DeA Invest comme les "Sociétés".

La Fusion s'opérera conformément aux dispositions des articles 261 et suivants de la Loi.

Les actionnaires des Sociétés se réuniront en une assemblée générale extraordinaire qui aura lieu au plus tôt un mois après la publication du présent Projet de Fusion et qui aura pour objet d'approuver

i. pour les Sociétés, la Fusion et le Projet de Fusion et par conséquent la transmission de plein droit par les Sociétés Absorbées de l'intégralité de leur patrimoine actif et passif à DeA Invest; et

ii. pour DeA Invest, l'augmentation de capital suite au transfert du patrimoine des Sociétés Absorbées.

1. Description des sociétés.

1.1. DEA INVEST

DeA Invest, anciennement New De Agostini Invest S.A., est une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9-11, Grand - Rue, L-1661 Luxembourg, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg Section B, numéro 111.253 et constituée en vertu d'un acte reçu par M^e Joseph Elvinger, notaire à Luxembourg, le 13 octobre 2005 et publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations sous le numéro 197 du 27 janvier 2006, page 9430.

Le capital social de DeA Invest s'élève à EUR 528.500 et DeA Invest n'a pas émis d'actions autres que les actions ordinaires composant son capital.

DeA Invest a pour objet social de créer, contrôler, promouvoir et développer, administrer, en gestion directe ou autrement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières.

Les statuts ont fait l'objet de modifications tendant à l'augmentation du capital et au changement de la dénomination par acte reçu par M^e Joseph Elvinger, notaire à Luxembourg, le 6 décembre 2005 et publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations sous le numéro 817 du 24 avril 2006, page 39175.

1.2. NOVA 3

Nova 3 est une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9-11, Grand - Rue, L-1661 Luxembourg, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg Section B, numéro 129.593 et constituée en vertu d'un acte reçu par M^e Joseph Elvinger, notaire à Luxembourg, le 27 juin 2007 et publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations sous le numéro 1767 du 21 août 2007, page 84795.

Le capital social de Nova 3 s'élève à EUR 2.267.500 et Nova 3 n'a pas émis d'actions autres que les actions ordinaires composant son capital.

Nova 3 a pour objet social de créer, contrôler, promouvoir et développer, administrer, en gestion directe ou autrement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières.

Les statuts ont fait l'objet de modifications tendant à l'augmentation du capital par acte reçu par M^e Joseph Elvinger, notaire à Luxembourg, le 28 septembre 2007 et publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations sous le numéro 2779 du 1^{er} décembre 2007, page 133346.

1.3. DEA PARTICIPATIONS

DeA Participations est une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9-11, Grand - Rue, L-1661 Luxembourg, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg Section B, numéro 116.440 et constituée en vertu d'un acte reçu par M^e Henri Hellinckx en remplacement de M^e Joseph Elvinger, notaire à Luxembourg, le 10 mai 2006 et publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations sous le numéro 57108 du 19 juin 2006, page 1190.

Le capital social de DeA Participations s'élève à EUR 1.100.000 et DeA Participations n'a pas émis d'actions autres que les actions ordinaires composant son capital.

DeA Participations a pour objet social de créer, contrôler, promouvoir et développer, administrer, en gestion directe ou autrement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières.

Les statuts de DeA Participations ont fait l'objet d'une dernière modification en vertu d'un acte reçu par M^e Joseph Elvinger, notaire à Luxembourg, le 27 octobre 2006 et publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations sous le numéro 2 du 3 janvier 2007, page 79.

2. Motif de la fusion. Le motif principal de la fusion réside dans la restructuration interne du groupe composé de filiales détenues en partie par le même actionnaire et ce afin de simplifier la structure sociale.

3. Rapport d'échange des actions. La Fusion sera réalisée à la valeur de marché du patrimoine des Sociétés Absorbées, excepté pour 308.323 actions dans Assicurazioni Generali S.p.A. acquises par DeA Participations le 26 septembre 2006 au prix globale de EUR 8.592.758,04 qui seront transmises à leur valeur comptable nette.

Le capital social de DeA Invest est composé de 422.800 actions, détenues à concurrence de 422.797 actions par la société de droit italien De Agostini S.p.A. ("DeA S.p.A.") et à concurrence de 3 actions par M. Marco Drago. DeA S.p.A., laquelle est par ailleurs l'actionnaire unique des Sociétés Absorbées.

3.1. ACTIONS DETENUES DANS NOVA 3

DeA S.p.A. détient 265.628 actions ordinaires dans Nova 3. A la date d'approbation de la fusion par les actionnaires des Sociétés et en échange de l'apport de l'entièreté du patrimoine de Nova 3, DeA S.p.A. recevra 1.052.222 nouvelles actions dans DeA Invest.

3.2. ACTIONS DETENUES DANS DEA PARTICIPATIONS

DeA S.p.A. détient 550.000 actions ordinaires dans DeA Participations. A la date d'approbation de la fusion par les actionnaires des Sociétés et en échange de l'apport de l'entièreté du patrimoine de DeA Participations, DeA S.p.A. recevra 3.367.683 nouvelles actions dans DeA Invest.

3.3. EXAMEN DU RAPPORT D'ECHANGE ENVISAGE

Le rapport d'échange tel qu'envisagé au point 3.1 et 3.2 ainsi que le Projet de Fusion dans sa globalité seront soumis conformément à l'article 266 de la Loi à l'examen d'un réviseur indépendant qui sera désigné à cet effet par le magistrat président la chambre du tribunal d'arrondissement de Luxembourg siégeant en matière commerciale sur requête conjointe des Sociétés et qui établira un rapport commun aux Sociétés.

4. Modalité de remise des actions nouvelles de la société absorbante. L'attribution des actions nouvelles dans DeA Invest à l'actionnaire unique des Sociétés Absorbées se fera par l'inscription au registre des actionnaires de DeA Invest. Il est entendu que le nombre d'actions détenues par M. Marco Drago dans DeA Invest restera inchangé.

L'actionnariat de DeA Invest sera au jour de l'effet légal de la Fusion réparti comme suit:

Actionnaires	Nombres d'actions détenues
DeA S.p.A.	4.842.702
Marco Drago	3
Total	4.842.705

5. Dates d'effet.

5.1. DATE DE L'EFFET LEGAL DE LA FUSION

5.1.1. Du point de vue des Sociétés, la Fusion sera considérée comme étant réalisée lorsque seront intervenues les décisions d'approbation du Projet de Fusion prises par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de chacune des Sociétés. Il est précisé qu'aucune des Sociétés n'a émis des titres autres que des actions et que par conséquent seule l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires est requise.

5.1.2. Du point de vue des tiers la Fusion n'aura d'effet qu'après publication des décisions d'approbation du Projet de Fusion prises au sein de chacune des Sociétés.

5.2. DATE DE L'EFFET COMPTABLE ET FISCAL DE LA FUSION

5.2.1. L'effet comptable et fiscal de la Fusion sera réparti comme suit:

- les opérations de Nova 3 seront considérées du point de vue comptable et fiscal comme accomplies pour le compte de DeA Invest à dater du 1^{er} janvier 2008; et

- les opérations de DeA Participations seront considérées du point de vue comptable et fiscal comme accomplies pour le compte de DeA Invest à dater du 1^{er} avril 2008.

5.2.2. Les actions nouvelles donneront le droit de participer aux bénéfices dans DeA Invest dont la distribution serait éventuellement décidée après la date de l'effet légal entre parties de la fusion sans distinction selon l'exercice au cours duquel les bénéfices distribués auraient été réalisés.

6. Arrêtés des éléments du patrimoine des sociétés pour le calcul du rapport d'échange.

6.1. DeA Invest

6.1.1. Les éléments du patrimoine actif et passif de DeA Invest pour la présente Fusion sont arrêtés dans les comptes annuels du 31 décembre 2007 approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 28 avril 2008 et établis comme suit:

<i>ACTIF</i>	<i>EURO</i>	<i>PASSIF</i>	<i>EURO</i>
Immobilisations corporelles	37.042	Capitaux propres	71.133.840
Immobilisations financières			
- parts dans les entreprises liées	624.749	Provisions pour impôts	1.423.364
- créances sur des entreprises liées	920.627	Autres provisions	12.432
- participations	47.696.580	Total Provisions pour risques et charges . .	1.435.796
- créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	12.865.020		
- titres ayant le caractère d'immobilisations	50.340.820	Dettes envers des établissements de crédit dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	7.647.376
Total Actif immobilisé	112.484.838	Dettes sur achats et prestations de services dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	132.023
		Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	7.139.919
Autres créances	3.541.426	Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation dont la durée résiduelle est supérieure à un an	28.405.877
		Dettes fiscales	4.086
Autres valeurs mobilières	250	Autres dettes	129.835
		Total Dettes	43.459.116
Avoirs en banques, avoires en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	704		
		Compte de régularisation	624
Compte de régularisation	2.158		
Total Actif	116.029.376	Total Passif	116.029.376

6.1.2. Par ailleurs en conséquence du point 5.2.1., DeA Invest a établi un état comptable intérimaire arrêté au 31 mars 2008 afin de prendre en compte les éléments du patrimoine de Nova 3 qui sont censés avoir été accomplis pour le compte de DeA Invest à cette même date et ce afin de donner une vue d'ensemble aux actionnaires de DeA Participations de la situation économique de DeA Invest à la date d'effet comptable et fiscal de la fusion DeA Invest-DeA Participations. Les éléments du patrimoine actif et passif de DeA Invest résultant des comptes intermédiaires au 31 mars 2008 sont les suivants:

<i>ACTIF</i>	<i>EURO</i>	<i>PASSIF</i>	<i>EURO</i>
Immobilisations corporelles	45.868	Capitaux propres	192.853.424
Immobilisations financières			
- parts dans les entreprises liées	624.749	Provisions pour impôts	3.224.800
- créances sur des entreprises liées	182.474.155	Autres provisions	17.182
- participations	47.696.580	Total Provisions pour risques et charges	3.241.982
- créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	14.170.728		

- titres ayant le caractère d'immobilisations 81.031.026 Total Actif immobilisé 326.043.106 Autres créances 2.876.682 Autres valeurs mobilières 250 Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse 1.626.264 Compte de régularisation 12.400 TOTAL ACTIF 330.558.702	- Dettes envers des établissements de crédit dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an 10.793.882 - Dettes sur achats et prestations de services dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an 179.688 - Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an 40.888.105 - Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation dont la durée résiduelle est supérieure à un an 82.467.700 - Dettes fiscales 4.086 - Autres dettes 129.835 Total Dettes 134.463.296	- Dettes envers des établissements de crédit dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an 10.793.882 - Dettes sur achats et prestations de services dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an 179.688 - Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an 40.888.105 - Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation dont la durée résiduelle est supérieure à un an 82.467.700 - Dettes fiscales 4.086 - Autres dettes 129.835 Total Dettes 134.463.296 TOTAL PASSIF 330.558.702
--	--	--

6.1.3. Au 1^{er} janvier 2008 et au 31 mars 2008, la société DeA Invest a les engagements hors bilan suivants:

- un contrat d'échange conclu initialement le 13 juin 2006 entre DeA Invest et DeA S.p.A. relatif aux actions Lottomatica S.p.A. tel que renouvelé (le "Contrat d'Echange").

6.1.4. Les principaux événements qui se sont déroulés après le 31 mars 2008 sont les suivants

- DeA Invest a cédé à DeA Capital S.p.A. sa participation dans la société IDeA Alternative Investments S.p.A. pour un montant de 57,7 millions d'euro;

- DeA Invest a réglé à DeA S.p.A. un montant total de 40,9 millions d'euro correspondant au remboursement d'une dette actionnaire, au paiement de services prestés par DeA S.p.A. et aux intérêts générés par le Contrat d'Echange;

- DeA Invest a décidé d'un investissement de 42,5 millions d'euro (soit environ 17%) dans la société Mangas Capital Entertainment;

- DeA Invest a décidé d'un investissement dans le fond de droit italien DeA Co-Investment Fund pour un montant de 55 millions d'euro;

- DeA Invest a décidé de contribuer à l'augmentation de capital dans la société de droit italien Banca Network Investimenti S.p.A. pour un montant d'environ 3 millions d'euro;

- DeA Invest a acquis une participation dans le Groupe Argenta pour un montant de 30 millions d'euro; et

- DeA Invest a conclu un contrat d'échange avec Nova Quatrième S.A. (anciennement Silver Duck S.A.) relatif aux actions détenues dans Lottomatica S.p.A.

6.2. Nova 3

6.2.1. Les éléments du patrimoine actif et passif de Nova 3 pour la présente Fusion sont arrêtés dans les comptes annuels du 31 décembre 2007 approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 10 mars 2008 et établis comme suit:

ACTIF	EURO	PASSIF	EURO
Créances sur entreprises liées		Capitaux propres	177.030.592
- dont la durée résiduelle est inférieure à un an	176.703.065		
Total créances	176.703.065	Provisions pour risques et charges	920.973
Avoirs en banque, avoirs en comptes de chèques, chèques et en caisse	1.254.342	Dettes sur achats et prestations de services dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	5.842
		Total dettes	5.842
TOTAL ACTIF	177.957.407	TOTAL PASSIF	177.957.407

6.2.2. Au 31 décembre 2007, Nova 3 n'a pas d'engagements hors bilan.

6.3. DeA Participations

6.3.1. Il y a lieu de noter que postérieurement à l'approbation des comptes relatifs à l'exercice clos au 31 octobre 2007 approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 14 décembre 2007, à la suite de discussions

avec les autorités fiscales la Société a enregistré une provision fiscale pour les impôts sur les revenus de EUR 1.008.000 qui n'apparaissent pas dans les comptes clôturés. Cette provision est dûment reflétée dans la situation intérimaire.

6.3.2. Les éléments du patrimoine actif et passif de DeA Participations pour la présente Fusion sont arrêtés dans les comptes intermédiaires du 31 mars 2008 établis comme suit:

ACTIF	EURO	PASSIF	EURO
Actif immobilisé		Capitaux propres	440.311.532
Participations			
- au coût d'acquisition	8.592.758	Provision pour risques et charges	1.001.591
- à valeur de marché (moyenne mars 08)	969.248.117		
Total actif immobilisé	977.840.875	Dettes	
		Dettes envers des établissements de crédit	
Actif circulant		- dont la durée résiduelle est inférieure à	
		un an	4.946.194
Autres valeurs mobilières		Dettes sur achats et prestations de servi-	
		ces	
Avoirs en banque, avoires en compte de		- dont la durée résiduelle est inférieure à	
chèques postaux et en caisse	31.026.419	un an	106.289
Total actif circulant	31.026.419	Dettes envers des entreprises liées	
		- dont la durée résiduelle est inférieure à	
		un an	<u>562.551.841</u>
Compte de régularisation	50.153	Total dettes	567.604.324
TOTAL ACTIF	1.008.917.447	TOTAL PASSIF	1.008.917.447

6.3.3. Au 31 mars 2008, la société DeA Participations a les engagements hors bilan suivants:

- un contrat d'échange conclu entre la Société DeA Participations et Crédit Suisse relatif aux actions Assicurazioni Generali S.p.A. (le "Contrat d'Echange Generali").

6.3.4. Les principaux événements qui se sont déroulés après le 31 mars 2008 sont les suivants

- DeA Participations a payé un montant de 6 millions d'euro d'intérêts en relation avec le Contrat d'Echange Generali;
- DeA Participations a remboursé un montant de 24,8 millions d'euro en relation avec un prêt intragroupe accordé par DeA S.p.A.; et
- DeA Participations percevra au mois de mai des dividendes sur la participation détenue dans la société Assicurazioni Generali S.p.A.

7. Droits conférés par les sociétés absorbées. Les mêmes droits et obligations, tels que les droits financiers proportionnels à la participation et le droit de vote attaché à chaque action détenue, prévus pour les actions de Nova 3 et DeA Participations seront attachés aux actions émises par DeA Invest.

8. Avantage particulier. Aucun avantage particulier n'est attribué au réviseur d'entreprise désigné conformément à l'article 266 de la Loi, aux commissaires aux comptes ou aux membres du conseil d'Administration des Sociétés.

9. Effet de la fusion. Conformément à l'article 274 de la Loi, la fusion résultera automatiquement dans le transfert par les Sociétés Absorbées de l'ensemble de leur patrimoine actif et passif à DeA Invest et les actionnaires des Sociétés Absorbées deviendront des actionnaires de DeA Invest.

Les Sociétés Absorbées cesseront d'exister de plein droit et leurs actions seront annulées à la date de l'effet légal prévue à l'article 5.1. Dans la mesure où le passif de chacune des Sociétés Absorbées sera entièrement et sans conditions transféré à DeA Invest, la dissolution de chacune des Sociétés Absorbées ne sera pas suivie d'une procédure de liquidation.

10. Protection des créanciers. En conséquence de la fusion, DeA Invest prendra en charge l'entièreté du passif des Sociétés Absorbées à la date d'effet légal de la fusion.

Ainsi et conformément à l'article 268 de la Loi, les créanciers des sociétés qui fusionnent, dont la créance est antérieure à la date de la publication du projet de fusion au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, peuvent dans les deux mois de cette publication, demander au magistrat président la chambre du tribunal d'arrondissement, siégeant en matière commerciale et comme en matière de référé, la constitution de sûretés pour des créances échues ou non échues, au cas où l'opération de fusion réduirait le gage de ces créanciers. Le président rejette cette demande, si le créancier dispose de garanties adéquates ou si celles-ci ne sont pas nécessaires, compte tenu du patrimoine de la société après la fusion.

11. Documents. Conformément à l'article 267 de la Loi, seront à la disposition des actionnaires au siège social de chacune des Sociétés, un mois au moins avant la date de la réunion des assemblées générales extraordinaires d'approbation du Projet de fusion, les documents suivants:

11.1. Pour DeA Invest

- le Projet de Fusion,

- les comptes annuels au 31 décembre 2006 respectivement 31 décembre 2007;
- les comptes intermédiaires au 31 mars 2008;
- le rapport du conseil d'administration établi conformément à l'article 265 de la Loi et expliquant d'un point de vue juridique et économique le Projet de Fusion et le rapport d'échange retenu; et
- le rapport du réviseur d'entreprise tel que décrit à l'article 3.3 du présent Projet de Fusion.

11.2. Pour Nova 3

- le Projet de Fusion,
- les comptes annuels au 31 décembre 2007;
- le rapport du conseil d'administration établi conformément à l'article 265 de la Loi et expliquant d'un point de vue juridique et économique le Projet de Fusion et le rapport d'échange retenu; et
- le rapport du réviseur d'entreprise tel que décrit à l'article 3.3 du présent Projet de Fusion.

11.3. Pour DeA Participations

- le Projet de Fusion,
- les comptes annuels au 31 octobre 2006 respectivement 31 octobre 2007;
- les comptes intermédiaires au 31 mars 2008;
- le rapport du conseil d'administration établi conformément à l'article 265 de la Loi et expliquant d'un point de vue juridique et économique le Projet de Fusion et le rapport d'échange retenu; et
- le rapport du réviseur d'entreprise tel que décrit à l'article 3.3 du présent Projet de Fusion.

12. Droit d'apport. Du point de vue du droit d'apport, la Fusion remplit les conditions de l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971 concernant l'impôt frappant les rassemblements de capitaux. DeA Invest requerra l'exonération du droit d'apport.

Pour De Agostini Invest S.A. / Pour Nova Troisième S.A. / Pour DeA Participations S.A.

M. Pierre THIELEN / M. Emile DE DEMO / M. Paolo CERETTI

Président du Conseil d'Administration et mandataire spécial / Administrateur et mandataire spécial / Administrateur et mandataire spécial

Référence de publication: 2008064096/7993/299.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2008, réf. LSO-CQ06447. - Reçu 859,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080074033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

DeA Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 116.440.

PROJET DE FUSION

Par des résolutions prises en date du 20 mai 2008 (les "Résolutions"), les Conseils d'Administration des sociétés:

- De Agostini Invest S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9-11, Grand - Rue, L-1661 Luxembourg, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg Section B, numéro 111.253 (dénommée ci-après "DeA Invest" ou "Société Absorbante"),

- Nova Troisième S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9-11, Grand - Rue, L-1661 Luxembourg, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg Section B, numéro 129.593 (dénommée ci-après "Nova 3"), et

- DeA Participations S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9-11, Grand - Rue, L-1661 Luxembourg, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg Section B, numéro 116.440 (dénommée ci-après "DeA Participations"),

ont approuvé le principe de la fusion (la "Fusion") et par conséquent le projet de fusion par absorption par DeA Invest de Nova 3 et DeA Participations (le "Projet de Fusion").

Nova 3 et DeA Participations seront désignées ci-après comme les "Sociétés Absorbées" et ensemble avec DeA Invest comme les "Sociétés".

La Fusion s'opérera conformément aux dispositions des articles 261 et suivants de la Loi.

Les actionnaires des Sociétés se réuniront en une assemblée générale extraordinaire qui aura lieu au plus tôt un mois après la publication du présent Projet de Fusion et qui aura pour objet d'approuver

i. pour les Sociétés, la Fusion et le Projet de Fusion et par conséquent la transmission de plein droit par les Sociétés Absorbées de l'intégralité de leur patrimoine actif et passif à DeA Invest; et

ii. pour DeA Invest, l'augmentation de capital suite au transfert du patrimoine des Sociétés Absorbées.

1. Description des sociétés.

1.1. DEA INVEST

DeA Invest, anciennement New De Agostini Invest S.A., est une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9-11, Grand - Rue, L-1661 Luxembourg, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg Section B, numéro 111.253 et constituée en vertu d'un acte reçu par M^e Joseph Elvinger, notaire à Luxembourg, le 13 octobre 2005 et publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations sous le numéro 197 du 27 janvier 2006, page 9430.

Le capital social de DeA Invest s'élève à EUR 528.500 et DeA Invest n'a pas émis d'actions autres que les actions ordinaires composant son capital.

DeA Invest a pour objet social de créer, contrôler, promouvoir et développer, administrer, en gestion directe ou autrement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières.

Les statuts on fait l'objet de modifications tendant à l'augmentation du capital et au changement de la dénomination par acte reçu par M^e Joseph Elvinger, notaire à Luxembourg, le 6 décembre 2005 et publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations sous le numéro 817 du 24 avril 2006, page 39175.

1.2. NOVA 3

Nova 3 est une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9-11, Grand - Rue, L-1661 Luxembourg, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg Section B, numéro 129.593 et constituée en vertu d'un acte reçu par M^e Joseph Elvinger, notaire à Luxembourg, le 27 juin 2007 et publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations sous le numéro 1767 du 21 août 2007, page 84795.

Le capital social de Nova 3 s'élève à EUR 2.267.500 et Nova 3 n'a pas émis d'actions autres que les actions ordinaires composant son capital.

Nova 3 a pour objet social de créer, contrôler, promouvoir et développer, administrer, en gestion directe ou autrement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières.

Les statuts on fait l'objet de modifications tendant à l'augmentation du capital par acte reçu par M^e Joseph Elvinger, notaire à Luxembourg, le 28 septembre 2007 et publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations sous le numéro 2779 du 1^{er} décembre 2007, page 133346.

1.3. DEA PARTICIPATIONS

DeA Participations est une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9-11, Grand - Rue, L-1661 Luxembourg, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg Section B, numéro 116.440 et constituée en vertu d'un acte reçu par M^e Henri Hellinckx en remplacement de M^e Joseph Elvinger, notaire à Luxembourg, le 10 mai 2006 et publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations sous le numéro 57108 du 19 juin 2006, page 1190.

Le capital social de DeA Participations s'élève à EUR 1.100.000 et DeA Participations n'a pas émis d'actions autres que les actions ordinaires composant son capital.

DeA Participations a pour objet social de créer, contrôler, promouvoir et développer, administrer, en gestion directe ou autrement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières.

Les statuts de DeA Participations ont fait l'objet d'une dernière modification en vertu d'un acte reçu par M^e Joseph Elvinger, notaire à Luxembourg, le 27 octobre 2006 et publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations sous le numéro 2 du 3 janvier 2007, page 79.

2. Motif de la fusion. Le motif principal de la fusion réside dans la restructuration interne du groupe composé de filiales détenues en partie par le même actionnaire et ce afin de simplifier la structure sociale.

3. Rapport d'échange des actions. La Fusion sera réalisée à la valeur de marché du patrimoine des Sociétés Absorbées, excepté pour 308.323 actions dans Assicurazioni Generali S.p.A acquises par DeA Participations le 26 septembre 2006 au prix globale de EUR 8.592.758,04 qui seront transmises à leur valeur comptable nette.

Le capital social de DeA Invest est composé de 422.800 actions, détenues à concurrence de 422.797 actions par la société de droit italien De Agostini S.p.A. ("DeA S.p.A.") et à concurrence de 3 actions par M. Marco Drago. DeA S.p.A., laquelle est par ailleurs l'actionnaire unique des Sociétés Absorbées.

3.1. ACTIONS DETENUES DANS NOVA 3

DeA S.p.A. détient 265.628 actions ordinaires dans Nova 3. A la date d'approbation de la fusion par les actionnaires des Sociétés et en échange de l'apport de l'entière du patrimoine de Nova 3, DeA S.p.A. recevra 1.052.222 nouvelles actions dans DeA Invest.

3.2. ACTIONS DETENUES DANS DEA PARTICIPATIONS

DeA S.p.A. détient 550.000 actions ordinaires dans DeA Participations. A la date d'approbation de la fusion par les actionnaires des Sociétés et en échange de l'apport de l'entière du patrimoine de DeA Participations, DeA S.p.A. recevra 3.367.683 nouvelles actions dans DeA Invest.

3.3. EXAMEN DU RAPPORT D'ECHANGE ENVISAGE

Le rapport d'échange tel qu'envisagé au point 3.1 et 3.2 ainsi que le Projet de Fusion dans sa globalité seront soumis conformément à l'article 266 de la Loi à l'examen d'un réviseur indépendant qui sera désigné à cet effet par le magistrat président la chambre du tribunal d'arrondissement de Luxembourg siégeant en matière commerciale sur requête conjointe des Sociétés et qui établira un rapport commun aux Sociétés.

4. Modalité de remise des actions nouvelles de la société absorbante. L'attribution des actions nouvelles dans DeA Invest à l'actionnaire unique des Sociétés Absorbées se fera par l'inscription au registre des actionnaires de DeA Invest. Il est entendu que le nombre d'actions détenues par M. Marco Drago dans DeA Invest restera inchangé.

L'actionnariat de DeA Invest sera au jour de l'effet légal de la Fusion réparti comme suit:

Actionnaires	Nombres d'actions détenues
DeA S.p.A.	4.842.702
Marco Drago	3
Total	4.842.705

5. Dates d'effet.

5.1. DATE DE L'EFFET LEGAL DE LA FUSION

5.1.1. Du point de vue des Sociétés, la Fusion sera considérée comme étant réalisée lorsque seront intervenues les décisions d'approbation du Projet de Fusion prises par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de chacune des Sociétés. Il est précisé qu'aucune des Sociétés n'a émis des titres autres que des actions et que par conséquent seule l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires est requise.

5.1.2. Du point de vue des tiers la Fusion n'aura d'effet qu'après publication des décisions d'approbation du Projet de Fusion prises au sein de chacune des Sociétés.

5.2. DATE DE L'EFFET COMPTABLE ET FISCAL DE LA FUSION

5.2.1. L'effet comptable et fiscal de la Fusion sera réparti comme suit:

- les opérations de Nova 3 seront considérées du point de vue comptable et fiscal comme accomplies pour le compte de DeA Invest à dater du 1^{er} janvier 2008; et

- les opérations de DeA Participations seront considérées du point de vue comptable et fiscal comme accomplies pour le compte de DeA Invest à dater du 1^{er} avril 2008.

5.2.2. Les actions nouvelles donneront le droit de participer aux bénéfices dans DeA Invest dont la distribution serait éventuellement décidée après la date de l'effet légal entre parties de la fusion sans distinction selon l'exercice au cours duquel les bénéfices distribués auraient été réalisés.

6. Arrêtés des éléments du patrimoine des sociétés pour le calcul du rapport d'échange.

6.1. DeA Invest

6.1.1. Les éléments du patrimoine actif et passif de DeA Invest pour la présente Fusion sont arrêtés dans les comptes annuels du 31 décembre 2007 approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 28 avril 2008 et établis comme suit:

ACTIF	EURO	PASSIF	EURO
Immobilisations corporelles	37.042	Capitaux propres	71.133.840
Immobilisations financières			
- parts dans les entreprises liées	624.749	Provisions pour impôts	1.423.364
- créances sur des entreprises liées	920.627	Autres provisions	12.432
- participations	47.696.580	Total Provisions pour risques et charges ..	1.435.796
- créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	12.865.020		
- titres ayant le caractère d'immobilisations	50.340.820	Dettes envers des établissements de crédit dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	7.647.376
Total Actif immobilisé	112.484.838	Dettes sur achats et prestations de services dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	132.023
		Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	7.139.919
Autres créances	3.541.426	Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation dont la durée résiduelle est supérieure à un an	28.405.877

	61124		
Autres valeurs mobilières	250	Dettes fiscales	4.086
		Autres dettes	129.835
		Total Dettes	43.459.116
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	704		
		Compte de régularisation	624
Compte de régularisation	2.158		
Total Actif	116.029.376	Total Passif	116.029.376

6.1.2. Par ailleurs en conséquence du point 5.2.1., DeA Invest a établi un état comptable intérimaire arrêté au 31 mars 2008 afin de prendre en compte les éléments du patrimoine de Nova 3 qui sont censés avoir été accomplis pour le compte de DeA Invest à cette même date et ce afin de donner une vue d'ensemble aux actionnaires de DeA Participations de la situation économique de DeA Invest à la date d'effet comptable et fiscal de la fusion DeA Invest-DeA Participations. Les éléments du patrimoine actif et passif de DeA Invest résultant des comptes intermédiaires au 31 mars 2008 sont les suivants:

ACTIF	EURO	PASSIF	EURO
Immobilisations corporelles	45.868	Capitaux propres	192.853.424
Immobilisations financières			
- parts dans les entreprises liées	624.749	Provisions pour impôts	3.224.800
- créances sur des entreprises liées	182.474.155	Autres provisions	17.182
- participations	47.696.580	Total Provisions pour risques et charges	3.241.982
- créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	14.170.728		
- titres ayant le caractère d'immobilisations	81.031.026	- Dettes envers des établissements de crédit dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	10.793.882
Total Actif immobilisé	326.043.106	- Dettes sur achats et prestations de services dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	179.688
		- Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	40.888.105
Autres créances	2.876.682	- Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation dont la durée résiduelle est supérieure à un an	82.467.700
		- Dettes fiscales	4.086
Autres valeurs mobilières	250	- Autres dettes	129.835
		Total Dettes	134.463.296
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	1.626.264		
Compte de régularisation	12.400		
TOTAL ACTIF	330.558.702	TOTAL PASSIF	330.558.702

6.1.3. Au 1^{er} janvier 2008 et au 31 mars 2008, la société DeA Invest a les engagements hors bilan suivants:

- un contrat d'échange conclu initialement le 13 juin 2006 entre DeA Invest et DeA S.p.A. relatif aux actions Lottomatica S.p.A. tel que renouvelé (le "Contrat d'Echange").

6.1.4. Les principaux événements qui se sont déroulés après le 31 mars 2008 sont les suivants

- DeA Invest a cédé à DeA Capital S.p.A. sa participation dans la société IDeA Alternative Investments S.p.A. pour un montant de 57,7 millions d'euro;

- DeA Invest a réglé à DeA S.p.A. un montant total de 40,9 millions d'euro correspondant au remboursement d'une dette actionnaire, au paiement de services prestés par DeA S.p.A. et aux intérêts générés par le Contrat d'Echange;

- DeA Invest a décidé d'un investissement de 42,5 millions d'euro (soit environ 17%) dans la société Mangas Capital Entertainment;

- DeA Invest a décidé d'un investissement dans le fond de droit italien DeA Co-Investment Fund pour un montant de 55 millions d'euro;

- DeA Invest a décidé de contribuer à l'augmentation de capital dans la société de droit italien Banca Network Investimenti S.p.A. pour un montant d'environ 3 millions d'euro;

- DeA Invest a acquis une participation dans le Groupe Argenta pour un montant de 30 millions d'euro; et

- DeA Invest a conclu un contrat d'échange avec Nova Quatrième S.A. (anciennement Silver Duck S.A.) relatif aux actions détenues dans Lottomatica S.p.A.

6.2. Nova 3

6.2.1. Les éléments du patrimoine actif et passif de Nova 3 pour la présente Fusion sont arrêtés dans les comptes annuels du 31 décembre 2007 approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 10 mars 2008 et établis comme suit:

ACTIF	EURO	PASSIF	EURO
Créances sur entreprises liées		Capitaux propres	177.030.592
- dont la durée résiduelle est inférieure à un an	176.703.065		
Total créances	176.703.065	Provisions pour risques et charges	920.973
Avoirs en banque, avoirs en comptes de chèques, chèques et en caisse	1.254.342	Dettes sur achats et prestations de services dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	5.842
		Total dettes	5.842
TOTAL ACTIF	177.957.407	TOTAL PASSIF	177.957.407

6.2.2. Au 31 décembre 2007, Nova 3 n'a pas d'engagements hors bilan.

6.3. DeA Participations

6.3.1. Il y a lieu de noter que postérieurement à l'approbation des comptes relatifs à l'exercice clos au 31 octobre 2007 approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 14 décembre 2007, à la suite de discussions avec les autorités fiscales la Société a enregistré une provision fiscale pour les impôts sur les revenus de EUR 1.008.000 qui n'apparaissent pas dans les comptes clôturés. Cette provision est dûment reflétée dans la situation intérimaire.

6.3.2. Les éléments du patrimoine actif et passif de DeA Participations pour la présente Fusion sont arrêtés dans les comptes intermédiaires du 31 mars 2008 établis comme suit:

ACTIF	EURO	PASSIF	EURO
Actif immobilisé		Capitaux propres	440.311.532
Participations		Provision pour risques et charges	1.001.591
- au coût d'acquisition	8.592.758		
- à valeur de marché (moyenne mars 08)	969.248.117	Dettes	
Total actif immobilisé	977.840.875	Dettes envers des établissements de crédit	
		- dont la durée résiduelle est inférieure à un an	4.946.194
Actif circulant		Dettes sur achats et prestations de services	
Autres valeurs mobilières		- dont la durée résiduelle est inférieure à un an	106.289
Avoirs en banque, avoirs en compte de chèques postaux et en caisse	31.026.419	Dettes envers des entreprises liées	
Total actif circulant	31.026.419	- dont la durée résiduelle est inférieure à un an	562.551.841
Compte de régularisation	50.153	Total dettes	567.604.324
TOTAL ACTIF	1.008.917.447	TOTAL PASSIF	1.008.917.447

6.3.3. Au 31 mars 2008, la société DeA Participations a les engagements hors bilan suivants:

- un contrat d'échange conclu entre la Société DeA Participations et Crédit Suisse relatif aux actions Assicurazioni Generali S.p.A. (le "Contrat d'Echange Generali").

6.3.4. Les principaux événements qui se sont déroulés après le 31 mars 2008 sont les suivants

- DeA Participations a payé un montant de 6 millions d'euro d'intérêts en relation avec le Contrat d'Echange Generali;

- DeA Participations a remboursé un montant de 24,8 millions d'euro en relation avec un prêt intragroupe accordé par DeA S.p.A.; et

- DeA Participations percevra au mois de mai des dividendes sur la participation détenue dans la société Assicurazioni Generali S.p.A.

7. Droits conférés par les sociétés absorbées. Les mêmes droits et obligations, tels que les droits financiers proportionnels à la participation et le droit de vote attaché à chaque action détenue, prévus pour les actions de Nova 3 et DeA Participations seront attachés aux actions émises par DeA Invest.

8. Avantage particulier. Aucun avantage particulier n'est attribué au réviseur d'entreprise désigné conformément à l'article 266 de la Loi, aux commissaires aux comptes ou aux membres du conseil d'Administration des Sociétés.

9. Effet de la fusion. Conformément à l'article 274 de la Loi, la fusion résultera automatiquement dans le transfert par les Sociétés Absorbées de l'ensemble de leur patrimoine actif et passif à DeA Invest et les actionnaires des Sociétés Absorbées deviendront des actionnaires de DeA Invest.

Les Sociétés Absorbées cesseront d'exister de plein droit et leurs actions seront annulées à la date de l'effet légal prévue à l'article 5.1. Dans la mesure où le passif de chacune des Sociétés Absorbées sera entièrement et sans conditions transféré à DeA Invest, la dissolution de chacune des Sociétés Absorbées ne sera pas suivie d'une procédure de liquidation.

10. Protection des créanciers. En conséquence de la fusion, DeA Invest prendra en charge l'entièreté du passif des Sociétés Absorbées à la date d'effet légal de la fusion.

Ainsi et conformément à l'article 268 de la Loi, les créanciers des sociétés qui fusionnent, dont la créance est antérieure à la date de la publication du projet de fusion au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, peuvent dans les deux mois de cette publication, demander au magistrat président la chambre du tribunal d'arrondissement, siégeant en matière commerciale et comme en matière de référé, la constitution de sûretés pour des créances échues ou non échues, au cas où l'opération de fusion réduirait le gage de ces créanciers. Le président rejette cette demande, si le créancier dispose de garanties adéquates ou si celles-ci ne sont pas nécessaires, compte tenu du patrimoine de la société après la fusion.

11. Documents. Conformément à l'article 267 de la Loi, seront à la disposition des actionnaires au siège social de chacune des Sociétés, un mois au moins avant la date de la réunion des assemblées générales extraordinaires d'approbation du Projet de fusion, les documents suivants:

11.1. Pour DeA Invest

- le Projet de Fusion,
- les comptes annuels au 31 décembre 2006 respectivement 31 décembre 2007;
- les comptes intermédiaires au 31 mars 2008;
- le rapport du conseil d'administration établi conformément à l'article 265 de la Loi et expliquant d'un point de vue juridique et économique le Projet de Fusion et le rapport d'échange retenu; et
- le rapport du réviseur d'entreprise tel que décrit à l'article 3.3 du présent Projet de Fusion.

11.2. Pour Nova 3

- le Projet de Fusion,
- les comptes annuels au 31 décembre 2007;
- le rapport du conseil d'administration établi conformément à l'article 265 de la Loi et expliquant d'un point de vue juridique et économique le Projet de Fusion et le rapport d'échange retenu; et
- le rapport du réviseur d'entreprise tel que décrit à l'article 3.3 du présent Projet de Fusion.

11.3. Pour DeA Participations

- le Projet de Fusion,
- les comptes annuels au 31 octobre 2006 respectivement 31 octobre 2007;
- les comptes intermédiaires au 31 mars 2008;
- le rapport du conseil d'administration établi conformément à l'article 265 de la Loi et expliquant d'un point de vue juridique et économique le Projet de Fusion et le rapport d'échange retenu; et
- le rapport du réviseur d'entreprise tel que décrit à l'article 3.3 du présent Projet de Fusion.

12. Droit d'apport. Du point de vue du droit d'apport, la Fusion remplit les conditions de l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971 concernant l'impôt frappant les rassemblements de capitaux. DeA Invest requerra l'exonération du droit d'apport.

Pour De Agostini Invest S.A. / Pour Nova Troisième S.A. / Pour DeA Participations S.A.

M. Pierre THIELEN / M. Emile DE DEMO / M. Paolo CERETTI

Président du Conseil d'Administration et mandataire spécial / Administrateur et mandataire spécial / Administrateur et mandataire spécial

Référence de publication: 2008064099/7993/299.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2008, réf. LSO-CQ06455. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080074034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2008.

Pyrolux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9415 Vianden, 3, route de Bettel.

R.C.S. Luxembourg B 95.950.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 07/05/2008.

Pour la société

COFINOR S.A.

50, Esplanade - L-9227 Diekirch

Un mandataire

Signature

Référence de publication: 2008059630/2602/17.

Enregistré à Diekirch, le 29 avril 2008, réf. DSO-CP00200. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080066679) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2008.

AKT Holdings S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 138.175.

STATUTES

In the year two thousand eight, on the eighteenth of April.

Before the undersigned Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing at Luxembourg.

There appeared:

AKT Holdings Limited, a limited company, existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at PAGET-BROWN TRUST COMPANY Ltd, Boundary Hall, Cricket Square, PO Box 1111, Grand Cayman KY1-1102, Cayman Islands, registered with the Registrar of Companies of the Cayman Islands under number 208013, here represented by Sophie Theisen, private employee, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such power of attorney, after having been signed "ne varietur" by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "AKT Holdings S. à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers (the Board). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1 The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire

by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited duration.

4.2 The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, having a par value of one euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

The transfer of shares by reason of death to third parties must be approved by the shareholders representing three-quarters of the rights owned by the survivors.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

7.3 The single shareholder or the shareholders may decide to appoint one or several Class A managers and one or several Class B managers.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board).

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that, if the single shareholder or the shareholders have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, at least one (1) Class A manager and one (1) Class B manager (in each case, whether in person or by proxy) votes in favour of the resolution. The chairman shall not be entitled to a second or casting vote.

(vi) The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vii) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(viii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) Subject to article 8.3 (iii), the Company is bound towards third parties in all matters by the single signature of any manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

(iii) If the single shareholder or the shareholders have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, the Company will be bound towards third parties by the joint signature of one Class A manager and one Class B manager.

Art. 9. Sole manager.

9.1 If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1 Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1 The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

14.2 The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2 The shareholders determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

15.3 Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1 The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted by one-half of the shareholders holding three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2 The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1 Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2 Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3 Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions or the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4 All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitory provision

By way of derogation to article 13.1 of the Articles, the first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31st, 2008.

Subscription and payment

AKT Holdings Limited, represented as stated above, subscribes to twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, with a par value of one euro (EUR 1) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500),

The amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand eight hundred euro (EUR 1,800).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

1. The number of managers is set at two (2). The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mr John B. Mills, consultant, born on February 28, 1969 in Cape Town (South Africa), with business address at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

- Mr Hermanus R.W. Troskie, consultant, born on May 24, 1970 in Amsterdam (The Netherlands), with business address at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le dix-huit avril.

Par devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

AKT Holdings Limited, une société (limited company) régie par les lois des Iles Cayman, ayant son siège social à PAGET-BROWN TRUST COMPANY Ltd, Boundary Hall, Cricket Square, PO Box 1111, Grand Cayman KY1-1102, Iles Caymans, inscrite auprès du registre des sociétés des Iles Caymans sous le numéro 208013, représentée par Sophie Theisen, employée privée, avec adresse professionnelle au Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet- Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "AKT Holdings S. à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier, par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune par décision du conseil de gérance (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

La cession de parts sociales à un tiers par suite du décès doit être approuvée par les associés représentant les trois-quarts des droits détenus par les survivants.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et révocation des gérants.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas être nécessairement associés.

7.2 Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

7.3 L'associé unique ou les associés, selon le cas, pourront nommer un ou plusieurs gérants de Catégorie A et un ou plusieurs gérants de Catégorie B.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil).

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés relèvent de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'au moins un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés sous la condition que, si l'associé unique ou les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de Catégorie A et un ou plusieurs gérants de Catégorie B, au moins un (1) gérant de Catégorie A et un (1) gérant de Catégorie B (à chaque fois, soit en personne soit par procuration) votent en faveur de la résolution. Le Président ne dispose pas d'une seconde voix ou d'une voix prépondérante.

(vi) Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vii) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio- conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(viii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) Sous réserve de l'article 8.3 (iii), la Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la seule signature d'un gérant.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

(iii) Si l'associé unique ou les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de Catégorie A et un ou plusieurs gérants de Catégorie B, la Société sera engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe d'un gérant de Catégorie A et d'un gérant de Catégorie B.

Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.1. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.2. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)**Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.****11.1. Pouvoirs et droits de vote**

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (Les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par voie de Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale dûment convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par voie de Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle**Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.**

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de résultats, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de résultats sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par voie de Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, le cas échéant, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

15.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des acomptes sur dividende doit être adoptée par les associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les acomptes sur dividende qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la moitié des associés détenant les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être nécessairement associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et même document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Disposition transitoire

Par dérogation à l'article 13.1 des Statuts, le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2008.

Souscription et libération

AKT Holdings Limited, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500),

Le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

61136

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille huit cents euros (EUR 1.800).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre de gérants est fixé à deux (2). Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- M. John B. Mills, consultant, né le 28 février 1969 à Cape Town (Afrique du Sud), avec adresse professionnelle au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et
- M. Hermanus R.W. Troskie, consultant, né le 24 mai 1970 à Amsterdam (Pays-Bas), avec adresse professionnelle au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: S. Theisen et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 23 avril 2008, LAC/2008/16793. — Reçu soixante-deux euros cinquante cents
Eur 0,5% = 62,50.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Signé par Maître Jean-Joseph WAGNER, Notaire de résidence à Sanem, agissant en vertu d'un mandat verbal en remplacement de sa collègue Maître Martine Schaeffer, Notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absente.

Référence de publication: 2008058965/5770/507.

(080065693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2008.

Les Assurances Mutuelles d'Europe Life Lux SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 7, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 30.566.

Le rapport de gestion, la certification des comptes par le Réviseur d'Entreprises, le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe des comptes annuels au 31 décembre 2007 enregistrés à Luxembourg le 30 avril 2008 (Référence: LSO CP/09964) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 mai 2008.

Romain ROSSETTI

Administrateur-Directeur Général

Référence de publication: 2008059106/2069/16.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2008, réf. LSO-CP09964. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080065758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2008.

Freight Logistics S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 7, rue des Tilleuls.

R.C.S. Luxembourg B 33.219.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 28 avril 2008

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 28 avril 2008,

1.- La démission de Monsieur Jean-Marie HERMAN, demeurant à B-6900 Marche-en-Famenne (B), 1, rue Joseph Henri, en ses qualités d'administrateur et d'administrateur-délégué de la société FREIGHT LOGISTICS S.A.;

2.- Décision d'accepter la nomination en qualité d'administrateur de Mademoiselle Audrey PALIGOT, née le 09.05.1989 à Huy (Belgique), et demeurant à B-6941 Tohogne (Belgique), 7 Grand-Houmart, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'année 2013;

3.- Décision d'autoriser le Conseil d'Administration de nommer un nouvel administrateur-délégué.

Rombach/Martelange, le 28 avril 2008

Pour la société

FIDUCIAIRE ARBO SA

Signature

Référence de publication: 2008059640/772/21.

Enregistré à Diekirch, le 7 mai 2008, réf. DSO-CQ00042. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080066614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2008.

Ashmore Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1468 Luxembourg, 16, rue Erasme.

R.C.S. Luxembourg B 90.279.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2008.

Pour ASHMORE SICAV

Northern Trust Luxembourg Management Company

Patrice Gilson / Steve David

Managing Director / Vice President - Risk & Control

Référence de publication: 2008059107/5618/16.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2008, réf. LSO-CQ00907. - Reçu 119,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080065750) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2008.

Pétrel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 95.009.

Extrait des décisions prises par les associées en date du 21 septembre 2007

1) Monsieur Sergeï ILIOUKHINE a démissionné de son mandat de gérant.

2) Le nombre de gérants a été diminué de 2 à 1.

Luxembourg, le 28 avril 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour PéTREL S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008059331/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2008, réf. LSO-CP09810. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080066140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2008.

Peristal S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 108.080.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue exceptionnellement le 19 décembre 2007

- Les démissions des sociétés MADAS S.à r.l., LOUV S.à r.l. et DMC S.à r.l. de leur mandat d'administrateur sont acceptées;

- Monsieur Christian FRANÇOIS, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, Madame Nicole THIRION, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et Monsieur Salim BOUREKBA, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont nommés nouveaux Administrateurs en leur remplacement. Leurs mandats arriveront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Fait à Luxembourg le 19 décembre 2007.

Certifié sincère et conforme

PERISTAL S.A.

Ch. FRANCOIS / N. THIRION

Référence de publication: 2008059231/795/21.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2008, réf. LSO-CQ00376. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080066080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2008.

Credit Suisse Asset Management Fund Service (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 45.727.

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 3 mars 2008, le Conseil d'Administration se compose dès à présent et ce jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2009, comme suit:

- Lawrence Haber, Président du Conseil d'Administration, 8, Paradeplatz, CH-8070 Zurich
- Raymond Melchers, Vice-Président du Conseil d'Administration, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
- Hans-Ulrich Hügli, Membre du Conseil d'Administration, 56, Grand-rue, L-1660 Luxembourg
- Nigel Hill, Membre du Conseil d'Administration, Giesshübelstrasse, 30, CH-8070 Zurich
- Georges Zimer, Membre du Conseil d'Administration, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

KPMG Audit a été réélue comme réviseur d'entreprises et ce jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

Sebastian Best / Jacqueline Siebenaller

Référence de publication: 2008059318/736/21.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2008, réf. LSO-CQ00764. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080065961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2008.

O Santa Maria I, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2610 Luxembourg, 208, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 114.835.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société le 1^{er} février 2008

Il résulte de la liste de présence que le associé:

1- Madame Pereira Guedes Mendes Sofia, épouse de Monsieur Serrano Mendes Paulo, indépendante, née le 4 juin 1968 et demeurant à L-7326 Mullendorf, 6, rue des Jardins

sont présents et représentent l'intégralité du capital social, agissant en lieu et place de l'assemblée extraordinaire ont pris les décisions suivantes:

Première Résolution: Cession de parts sociales

Madame Pereira Guedes Mendes Sofia cède et transporte avec toutes les garanties de droit et de fait au cessionnaire qui accepte la pleine propriété les (50) parts sociales d'une valeur nominale de (124,-) euros chacune de la société à responsabilité limitée O SANTA MARIA I SARL, avec siège social à L-2610 Luxembourg, 208, route de Thionville, société constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Tom Metzler de résidence à Luxembourg Bonnevoie en date 13 mars 2006 à Monsieur Serrano Mendes Paulo Jorge pour l'euro symbolique.

Le cédant certifie que les parts sociales cédées sont entièrement libérées et qu'aucune disposition statutaire ou autre ne peut faire obstacle à la présente cession. Le cessionnaire jouira et disposera des parts sociales faisant l'objet de la présente cession à compter de ce jour.

Deuxième Résolution

Monsieur Serrano Mendes Paulo Jorge est nommée gérante administrative en conjoint avec Madame Pereira Guedes Mendes Sofia, 208, route de Thionville, L-2610 Luxembourg.

Troisième Résolution

La société se trouve engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de Monsieur Serrano Mendes Paulo Jorge et Madame Pereira Guedes Mendes Sofia, gérantes administratives et techniques.

Les parties reconnaissent qu'elles se sont acquittées mutuellement de toutes les obligations financières et administratives.

Signatures.

Référence de publication: 2008059325/8949/33.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2008, réf. LSO-CQ00336. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080066063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2008.

Berlioz Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 68.608.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire et de la réunion du Conseil d'Administration en date du 08 avril 2008, les décisions suivantes ont été prises:

1) Les démissions de Monsieur Luc BRAUN de ses fonctions de Président du Conseil, de Monsieur Horst SCHNEIDER de sa fonction d'administrateur-délégué et d'administrateur sont acceptées.

2) Sont nommés jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2010

- Alain LAM, demeurant professionnellement 12, rue Guillaume, L-2522 Luxembourg, administrateur et Président du Conseil d'administration

- Bruno BEERNAERTS, demeurant professionnellement 12, rue Guillaume, L-2522 Luxembourg, administrateur,

- Luc BRAUN, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg administrateur,

- EURAUDIT Sàrl, 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Commissaire.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008059688/504/21.

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2008, réf. LSO-CP05880. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080066318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2008.

AG' Deco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 100, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 107.899.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

S'est réunie le 17 septembre 2007.

L'Assemblée Générale Extraordinaire prend acte des résolutions suivantes:

- Révocation de Engineering Investment Limited de son mandat d'Administrateur.

- Nomination au mandat d'Administrateur Monsieur CLAVIER Claude né le 8 juillet 1945 à Nancy (France); demeurant au 4, rue des Merisiers à L-7303 STEINSEL, au sein de la société pour une durée de 6 ans.

Signature / Signature / Signature

Scrutateur / Secrétaire / Président

Référence de publication: 2008059380/822/17.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP02425. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080066077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2008.

Eden 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 2.124.199,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 138.155.

In the year two thousand and eight, on the thirtieth day of the month of April.

Before Maître Blanche MOUTRIER, notary, residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Eden 1 S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B 137.729, duly represented by M^e Habiba Boughaba, maître en droit, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 30th April 2008, being the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of, and holding all nine thousand nine hundred (9,900) shares in issue in, Eden 4 S.à r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg incorporated on 28th April 2008 by deed of the undersigned notary, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The appearing party declared and requested the notary to record as follows:

I. The Sole Shareholder holds all shares in issue in the Company so that decisions can validly be taken on all items listed below.

II. The items on which resolutions are to be passed are as follows:

1) Increase of the issued share capital of the Company by an amount of two million one hundred and twenty-four thousand one hundred ninety-nine British Pounds (£ 2,124,199) in order to bring it from its current amount of nine thousand nine hundred British Pounds (£ 9,900) to two million one hundred and thirty-four thousand nine hundred British Pounds (£ 2,134,099) by the issue of two million one hundred and twenty-four thousand two hundred ninety-nine (2,124,199) shares of a nominal value of one British Pound (£ 1) each against the contribution of a portion of the assets and liabilities of the Sole Shareholder to each of the Company and of Eden 3 S.a r.l. (the "Contribution in Kind"); approval of the valuation of the Contribution in Kind at sixteen million two hundred fifty-six thousand four hundred and thirty-one British Pounds (£ 16,256,431) with an amount of five million six hundred and thirty-five thousand four hundred and thirty-eight British Pounds (£ 5,635,438) allocated to Eden 3 and an amount of ten million six hundred and twenty thousand nine hundred and ninety-three British Pounds (£ 10,620,993) allocated to the Company; approval of the allocation of two hundred and twelve thousand four hundred and twenty British Pounds (£ 212,420) to the legal reserve account and eight million two hundred and eighty-four thousand three hundred and seventy-four British Pounds (£ 8,284,374) to the share premium account.

2) Reduction of the issued share capital of the Company by an amount of nine thousand and nine hundred British Pounds (£ 9,900) in order to bring it to the amount of two million one hundred and twenty-four thousand one hundred and ninety-nine British Pounds (£ 2,124,199) by way of cancellation of nine thousand nine hundred (9,900) shares of the Company received through the Contribution in Kind.

3) Restructuring of the issued share capital of the Company by creating two types of shares, i.e. the ordinary shares and the preferred shares and by dividing the preferred shares into nine different classes of shares, namely classes A, B, C, D, E, F, G, H and I, and reclassification of the of two million one hundred and twenty-four thousand one hundred and ninety-nine (2,124,199) existing shares as follows:

Class of Shares	Number of shares
Ordinary shares	9,900
Class A Preferred shares	234,922
Class B Preferred shares	234,922
Class C Preferred shares	234,922
Class D Preferred shares	234,922
Class E Preferred shares	234,922
Class F Preferred shares	234,922
Class G Preferred shares	234,922
Class H Preferred shares	234,922
Class I Preferred shares	234,923
TOTAL	2,124,199

4) Determination of the rights attached to each type and class of shares and subsequent amendment of article 5 of the articles of incorporation of the Company.

Thereafter the following resolutions were passed by the Sole Shareholder of the Company:

First Resolution

The Sole Shareholder resolved to increase the issued share capital of the Company by an amount of two million one hundred and twenty-four thousand one hundred and ninety-nine British Pounds (£ 2,124,199) in order to bring it from its current amount of nine thousand nine hundred British Pounds (£ 9,900) to two million one hundred and thirty-four thousand and ninety-nine British Pounds (£ 2,134,099) by the issue of two million one hundred and twenty-four thousand one hundred and ninety-nine (2,124,199) shares of a nominal value of one British Pound (£ 1) each against the contribution in kind of a portion of all the assets and liabilities of the Sole Shareholder to each of the Company and Eden 3 S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated on 28th April 2008 under the laws of Luxembourg and having its registered office at 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg. The portion of the assets and liabilities of the Sole Shareholder contributed to the Company consists of:

Assets:

(a) 2,594,819 class B shares and 361,988 class C shares in Eden 2 & Cie SCA") a société en commandite par actions existing under Luxembourg law having its registered office at 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B. 137.778 ("TopLuxco);

(b) 9,900 shares in the Company

(c) 138,463,615.13 preferred equity certificates having a par value of £ 1 each issued by TopLuxco (the "TopLuxco PECs").

(d) an accrued interest income deriving from the TopLuxco PECs amounting to £ 117,591.85.

LIABILITIES:

(a) Approximately 65.33% of a liability in the amount of £ 211,931,608.30 towards Apax WW Nominees Limited, a limited partnership with registered office at 33 Jermyn Street, London, SW1Y6DN, registered with the UK Companies House under number 04693597 represented by 211,931,608.30 PECs with a subscription price of £ 1 each issued in favour of Apax WW Nominees Limited, representing an amount of £ 138,463,615.13;

(b) An accrued interest expense deriving from the PECs amounting to £ 117,591.85;

(c) a liability towards its shareholder in the amount of £ 19,800.

All the assets and liabilities contributed by the Sole Shareholder are documented in the form of a balance sheet of the Sole Shareholder which will remain attached hereto. They are contributed to the Company with all the rights, commitments and obligations, known or unknown, which could be attached thereto.

Proof of the transfer of the assets and liabilities constituting the Contribution in Kind was shown to the Notary.

The assets and liabilities of the Sole Shareholder have been further described in, and the value thereof assessed by the board of managers of the Company in a report dated 30 April 2008.

The conclusion of such report reads as follows:

"In view of the above, the Board of Managers believes that the value of the Contribution in Kind being approximately 65.33% of the assets and liabilities of the sole shareholder amounts to ten million six hundred and twenty thousand nine hundred and ninety-three British Pounds (£ 10,620,993) being at least equal to the subscription price of the shares to be issued by the Company and the amounts allocated to the share premium and the legal reserve of the Company (against the Contribution in Kind), and that accordingly the Company may issue two million one hundred and twenty-four thousand one hundred and ninety-nine (2,124,199) shares with a nominal value of one British Pound (£ 1) each to the sole shareholder."

Pursuant to the above, the Sole Shareholder resolved to value the Contribution in Kind at ten million six hundred and twenty thousand nine hundred and ninety-three British Pounds (£ 10,620,993) and to issue two million one hundred and twenty-four thousand one hundred and ninety-nine (2,124,199) shares.

The Sole Shareholder further resolved to allocate the balance between the value of the Contribution in Kind and the aggregate nominal value of the shares newly issued amounting to eight million four hundred ninety-six thousand seven hundred ninety-four British Pounds (£ 8,496,794) to the legal reserve account in the amount of two hundred twelve thousand four hundred and twenty British Pounds (£ 212,420) and to the share premium account in the amount of eight million two hundred and eighty-four thousand three hundred and seventy-four British Pounds (£ 8,284,374).

Second resolution

The Sole Shareholder noted that as a result of the foregoing Contribution in Kind to the Company, the Company received nine thousand and nine hundred (9,900) of its own shares which the Meeting resolved to cancel with consequential reduction of capital by an amount of nine thousand and nine hundred British Pounds (£ 9,900) in order to bring it to two million one hundred and twenty-four thousand one hundred and ninety-nine British Pounds (£ 2,124,199).

Third resolution

The Sole Shareholder resolved to restructure the issued share capital of the Company by creating two types of shares, i.e. the ordinary shares and the preferred shares and by dividing the preferred shares into nine different classes of shares, namely classes A, B, C, D, E, F, G, H and I, and to reclassify the two million one hundred and twenty-four thousand one hundred and ninety-nine (2,124,199) existing shares as follows:

Class of Shares	Number of shares
Ordinary shares	9,900
Class A Preferred shares	234,922
Class B Preferred shares	234,922
Class C Preferred shares	234,922
Class D Preferred shares	234,922
Class E Preferred shares	234,922
Class F Preferred shares	234,922
Class G Preferred shares	234,922
Class H Preferred shares	234,922
Class I Preferred shares	234,923
TOTAL	2,124,199

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolved to attribute to each type of shares the rights as described in the amended article 5 of the articles of association of the Company which shall read as follows:

" Art. 5. Share capital - Repurchase.

5.1 - Subscribed share capital

The Company's corporate capital is fixed at two million one hundred and twenty-four thousand one hundred and ninety-nine British Pounds (£ 2,124,199) represented by nine thousand nine hundred (9,900) ordinary shares (the "Ordinary Shares") and two hundred thirty-four thousand and nine hundred and twenty-two (234,922) class A preferred shares (the "Class A Preferred Shares"), two hundred thirty-four thousand and nine hundred and twenty-two (234,922) class B preferred shares (the "Class B Preferred Shares"), two hundred thirty-four thousand and nine hundred and twenty-two (234,922) class C preferred shares (the "Class C Preferred Shares"), two hundred thirty-four thousand and nine hundred and twenty-two (234,922) class D preferred shares (the "Class D Preferred Shares"), two hundred thirty-four thousand and nine hundred and twenty-two (234,922) class E preferred shares (the "Class E Preferred Shares"), two hundred thirty-four thousand and nine hundred and twenty-two (234,922) class F preferred shares (the "Class F Preferred Shares"), two hundred thirty-four thousand and nine hundred and twenty-two (234,922) class G preferred shares (the "Class G Preferred Shares"), two hundred thirty-four thousand and nine hundred and twenty-two (234,922) class H preferred shares (the "Class H Preferred Shares") and two hundred thirty-four thousand and nine hundred and twenty-three (234,923) class I preferred shares (the "Class I Preferred Shares"), together with the Class A Preferred Shares, the Class B Preferred Shares, the Class C Preferred Shares, the Class D Preferred Shares, Class E Preferred Shares, Class F Preferred Shares, Class G Preferred Shares, Class H Preferred Shares and the Class I Preferred Shares, (the "Preferred Shares"), representing a total of two million one hundred and twenty-four thousand one hundred and ninety-nine (2,124,199) shares of a nominal value of one British Pound (£ 1) each, all fully subscribed and entirely paid up.

The Ordinary Shares and the Preferred Shares are hereafter together referred to as a "share" or the "shares".

At the moment and as long as all the shares are held by only one shareholder, the Company is a one man company ("société unipersonnelle") in the meaning of Article 179 (2) of the Law; In this contingency Articles 200-1 and 200-2, among others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing.

5.2 - Repurchase

5.2.1 - The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of shares including by the cancellation of one or more entire classes of Preferred Shares through the repurchase and cancellation of all the shares in issue in such Class(es).

5.2.2 - In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of one or more Classes of Preferred Shares, the holders of shares of the repurchased and cancelled Class(es) of shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share (as defined here below) for each share of the relevant Class(es) held by them and cancelled.

5.2.3 - Each Class of Preferred Shares gives the right to the holders thereof, pro rata to their holding in such class, in case of redemption of such class, to the Available Amount for the relevant period to which the class relates pursuant to the present article:

- The period for Class A Preferred Shares is the period starting on the day of incorporation and ending on the Interim Account Date for the Class A 2008 Interim Accounts (the "Class A Period");
- The period for Class B Preferred Shares is the period starting on the day after the Class A Period and ending on the Interim Account Date for the Class B 2009 Interim Accounts (the "Class B Period");
- The period for Class C Preferred Shares is the period starting on the day after the Class B Period and ending on the Interim Account Date for the Class C 2010 Interim Accounts (the "Class C Period");

- The period for Class D Preferred Shares is the period starting on the day after the Class C Period and ending on the Interim Account Date for the Class D 2011 Interim Accounts (the "Class D Period");
- The period for Class E Preferred Shares is the period starting on the day after the Class D Period and ending on the Interim Account Date for the Class E 2012 Interim Accounts (the "Class E Period");
- The period for Class F Preferred Shares is the period starting on the day after the Class E Period and ending on the Interim Account Date for the Class F 2013 Interim Accounts (the "Class F Period");
- The period for Class G Preferred Shares is the period starting on the day after the Class F Period and ending on the Interim Account Date for the Class G 2014 Interim Accounts (the "Class G Period");
- The period for Class H Preferred Shares is the period starting on the day after the Class G Period and ending on the Interim Account Date for the Class H 2015 Interim Accounts (the "Class H Period"); and
- The period for Class I Preferred Shares is the period starting on the day after the Class H Period and ending on the Interim Account Date for the Class I 2016 Interim Accounts (the "Class I Period").

5.2.4 - In the event a Class of Preferred Shares has not been repurchased and cancelled within the relevant Class Period, the holders of such class shall become entitled, in case of a redemption and cancellation of the relevant class, to the Available Amount for a new period (the "New Period") which shall start on the date after the latest Class Period (or as the case may be the immediately preceding New Period of another class) and end on the Interim Account Date of the Interim Accounts prepared for the repurchase and cancellation of such Class of Preferred Shares, provided that if there is no Interim Account Date for such Class, the Period of such Class will end on the last day of the third month following the first year end after the start date of such New Period. The first New Period shall start on the date after the Class I Period and the Classes of Preferred Shares not repurchased and not cancelled in their Period as per article 5.2.3 shall come in the order of Class A to Class I (to the extent not previously repurchased and cancelled).

5.2.5 - In the case of redemption of a Class of Preferred Shares, the holders of such Class of Preferred Shares shall receive the Cancellation Value per Share calculated as follows: nominal value per Preferred Share to be cancelled plus Available Amount divided by the Number of Preferred Shares in the Issue in the Class to be repurchased and cancelled.

Any amendments to the present article 5.2 shall be subject to the unanimous decision of the general shareholders' meeting (if any) to be held with a 100% quorum of all shares in issue.

5.3 - Share premium

Any available share premium shall be distributable.

5.4 - Modification of share capital

The corporate capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the general shareholders' meeting, in accordance with article 10 of these articles of association and within the limits provided for by article 199 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

5.5 - Voting rights - Distributions

Each share, either Ordinary Share or Preferred Share, confers an identical voting right and each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding. Save as provided in the present article 5, each share shall rank *pari passu* with every other share and shall entitle its owner to equal rights to any distribution of dividends.

5.6 - Indivisibility of Shares

Towards the Company, the shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

5.7 - Definitions

Class A Interim 2008 Accounts Means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class A Preferred Shares.

Class B Interim 2009 Accounts Means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class B Preferred Shares.

Class C Interim 2010 Accounts Means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class C Preferred Shares.

Class D Interim 2011 Accounts Means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class D Preferred Shares.

Class E Interim 2012 Accounts Means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class E Preferred Shares.

Class F Interim 2013 Accounts Means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class F Preferred Shares.

Class G Interim 2014 Accounts Means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class G Preferred Shares.

Class H Interim 2015 Accounts Means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class H Preferred Shares.

Class I Interim 2016 Accounts Means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class I Preferred Shares.

Class Period Means Class A Period, Class B Period, Class C Period, Class D Period, Class E Period, Class F Period, Class G Period, Class H Period and Class I Period.

Available Amount Means total amount of net profits of the Company (including carried forward profits but (i) less the results, if positive, of any losses (including carried forward losses) expressed as a positive (ii) less any freely distributable reserves and (iii) less any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended or of the articles of association) determined on the basis of the Interim Accounts relating to the relevant Class Period (or New Period, as the case may be).

Interim Accounts Means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.

Interim Account Date Means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Preferred Shares, provided that such date may not be later than the last day of the third month after the first year end following the start date of the relevant period.

Capital duty exemption

Insofar as the contribution of all the assets and liabilities (nothing withheld or excepted) of Eden 1 S.a r.l., a company having its registered office in Luxembourg, to the Company and to Eden 3 S.a r.l., each of these companies having also its registered office in Luxembourg, the Company refers to article 4-1 of the law of 29 December 1971, which provides for this contribution to be exempted from capital duty.

Expenses

For the purpose of the tax authorities and registration, the increase of capital is valued at € 13,423,904.20,-.

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its increase of share capital are estimated at € 6,049.45,-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the party hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of discrepancies between the English and French version, the English version will prevail.

Done in Luxembourg, on the day before mentioned.

After reading these minutes the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le trentième jour du mois d'avril.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Eden 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 137.729, représentée par M^e Habiba Boughaba, maître en droit, de résidence à Luxembourg en vertu d'une procuration datée du 30 avril 2008, étant l'associé unique («l'Associé Unique») et détenant toutes les neuf mille neuf cents (9.900) parts sociales en émission dans Eden 4 S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, constituée le 28 avril 2008 par acte du notaire soussigné, non publié au Mémorial C à cette date.

La partie comparante a déclaré et requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

(I) L'Associé Unique détient toutes les parts sociales en émission dans la Société de sorte que les décisions peuvent être prises valablement sur tous les points portés ci-dessous.

(II) Les points sur lesquels des résolutions doivent être passées sont les suivants:

1) Augmentation du capital social émis de la Société d'un montant de deux millions cent vingt-quatre mille cent quatre-vingt-dix-neuf Livres Sterling (£ 2.124.199) afin de le porter de son montant actuel de neuf mille neuf cents Livres Sterling (£ 9.900) à deux millions cent trente-quatre mille quatre-vingt-dix-neuf Livres Sterling (£ 2.134.099) par l'émission de deux millions cent vingt-quatre mille cent quatre-vingt-dix-neuf (2.124.199) parts sociales d'une valeur nominale de une Livre Sterling (£ 1) chacune en contrepartie de l'apport d'une partie des actifs et des passifs de l'Associé Unique à la Société et Eden 3 S.à r.l. (l'«Apport en Nature»); approbation de l'évaluation de l'Apport en Nature à seize millions deux cent cinquante six mille quatre cent trente et une Livres Sterling (£ 16.256.431) d'un montant de cinq millions six cent trente-cinq mille quatre cent trente-huit Livres Sterling (£ 5.635.438) alloués à Eden 3 et d'un montant de dix millions six cent vingt mille neuf cent quatre-vingt-treize Livres Sterling (£ 10.620.993) alloués à la Société; approbation de l'allocation de deux cent douze mille quatre cent vingt Livres Sterling (£ 212.420) au compte de la réserve légale et huit millions deux cent quatre-vingt-quatre mille trois cent soixante-quatorze Livres Sterling (£ 8.284.374) au compte de prime d'émission.

2) Réduction du capital social émis de la Société d'un montant de neuf mille neuf cents Livres Sterling (£ 9.900) afin de le porter à deux millions cent vingt-quatre mille cent quatre-vingt-dix-neuf Livres Sterling (£ 2.124.199) par voie d'annulation de neuf mille neuf cents (9.900) parts sociales de la Société reçues par l'Apport en Nature.

3) Restructuration du capital social émis de la Société en créant deux types de parts sociales, à savoir les parts sociales ordinaires et les parts sociales privilégiées et en divisant les parts sociales privilégiées en neuf classes de parts sociales différentes, soit les classes A, B, C, D, E, F, G, H et I et reclassification des deux millions cent vingt-quatre mille cent quatre-vingt-dix-neuf (2.124.199) parts sociales existantes de la manière suivante:

Classe de parts sociales	Nombre de parts sociales
Parts sociales Ordinaires	9.900
Parts sociales privilégiées de Classe A	234.922
Parts sociales privilégiées de Classe B	234.922
Parts sociales privilégiées de Classe C	234.922
Parts sociales privilégiées de Classe D	234.922
Parts sociales privilégiées de Classe E	234.922
Parts sociales privilégiées de Classe F	234.922
Parts sociales privilégiées de Classe G	234.922
Parts sociales privilégiées de Classe H	234.922
Parts sociales privilégiées de Classe I	234.923
TOTAL	2.124.199

4) Détermination des droits rattachés à chaque type et classe de parts sociales et modification subséquente de l'article 5 des statuts de la Société.

Ensuite, les résolutions suivantes ont été passées par l'Associé Unique de la Société.

Première résolution

L'Associé Unique a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société d'un montant de deux millions cent vingt-quatre mille cent quatre-vingt-dix-neuf Livres Sterling (£ 2.124.199) afin de le porter de son montant actuel de neuf mille neuf cents Livres Sterling (£ 9.900) à deux millions cent trente-quatre mille quatre-vingt-dix-neuf Livres Sterling (£ 2.134.099) par l'émission de deux millions cent vingt-quatre mille quatre-vingt-dix-neuf (2.124.099) parts sociales d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (£ 1) chacune en contrepartie de l'apport d'une partie des actifs et passifs de l'Associé Unique à la Société et à Eden 3 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée le 28 avril 2008 sous les lois du Luxembourg et ayant son siège social au 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg. La portion de l'actif et du passif que l'associé unique a apporté se compose de:

Actifs:

- (a) 2.594.819 parts sociales de classe B et 361.988 parts sociales de classe C dans Eden 2 & Cie SCA, une société en commandite par actions existant sous les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et de Sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 137.778 («TopLuxco»);
- (b) 9.900 Parts sociales dans la Société
- (c) 138.463.615,39 «preferred equity certificates» ayant une valeur d'une Livre Sterling chacune émis par TopLuxco («TopLuxco PECs»)
- (d) un revenu d'intérêts courus au titre des TopLuxco PECs s'élevant à £ 117.591,85

Passifs:

- (a) environ 65,33% d'une dette d'un montant de £ 211.931.608,30 à l'encontre de Apax WW Nominees Limited, une Limited Partnership ayant son siège social au 33 Jermyn Street, Londres, SW1Y 6DN, enregistrée auprès du UK Companies House sous le numéro 04693597 et représentée par 211.931.608,30 PECs d'un prix de souscription nominal de £ 1 et émises en faveur de Apax WW Nominees Limited, représentant un montant de £ 138.463.615,13;
- (b) des frais pour intérêts courus au titre des PECs s'élevant à £ 117.591,85
- (c) un passif envers ses associés s'élevant à £ 19.800

L'ensemble des actifs et passifs apportés par l'Associé Unique est documenté sous la forme d'un bilan qui sera annexé au présent acte. Les actifs et passifs sont apportés à la Société ainsi que leurs droits, engagements et obligations qu'ils soient connus ou inconnus.

La preuve de l'Apport en Nature a été montrée au notaire.

L'actif et passif de l'associé unique ont été décrits et évalués par le conseil de gérance de la Société dans un rapport daté du 30 avril 2008.

La conclusion dudit rapport est la suivante:

«Au vu de ce qui précède, le Conseil de Gérance considère que la valeur de l'Apport en Nature s'élevant à environ 65,33% des valeurs actives et passives de l'associé unique, s'élève à dix millions six cent vingt mille neuf cent quatre-vingt-treize Livres Sterling (£ 10.620.993) ce montant étant au moins égal au prix de souscription des parts sociales devant être émises par la Société et aux montants alloués au compte de prime d'émission et à la réserve légale de la Société (contre

l'Apport en Nature) et que, par conséquent, la Société peut émettre deux millions cent vingt-quatre mille cent quatre-vingt-dix-neuf (2.124.199) parts sociales d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (£ 1) à l'Associé Unique»

Compte tenu de ce qui précède, l'Associé Unique a décidé d'évaluer l'Apport en Nature à dix millions six cent vingt mille neuf cent quatre-vingt-treize Livres Sterling (£ 10.620.993) et d'émettre deux millions cent vingt-quatre mille cent quatre-vingt-dix-neuf (2.124.199) parts sociales.

L'Associé Unique a en outre décidé d'allouer le solde entre la valeur de l'Apport en Nature et la valeur nominale totale des parts sociales nouvellement émises s'élevant à huit millions quatre cent quatre-vingt-seize mille sept cent quatre-vingt quatorze Livres Sterling (£ 8.496.794) au compte de la réserve légale pour un montant de deux cent douze mille quatre cent vingt Livres Sterling (£ 212.420) et au compte de prime d'émission pour un montant de huit millions deux cent quatre-vingt-quatre mille trois cent soixante-quatorze Livres Sterling (£ 8.284.374).

Deuxième résolution

L'Associé Unique a noté qu'en conséquence de l'Apport en Nature précité, la Société a reçu neuf mille neuf cents (9.900) de ses propres parts sociales que l'Associé Unique a résolu d'annuler avec une réduction subséquente du capital d'un montant de neuf mille neuf cents Livres Sterling (£ 9.900) pour le porter à deux millions cent vingt-quatre mille cent quatre-vingt-dix-neuf Livres Sterling (£ 2.124.199).

Troisième résolution

L'Associé Unique a décidé de restructurer le capital social émis de la Société en créant deux types de parts sociales, à savoir les parts sociales ordinaires et les parts sociales privilégiées et en divisant les parts sociales privilégiées en neuf classes de parts sociales différentes, soit les classes A, B, C, D, E, F, G, H et I et de reclasser les deux millions cent vingt-quatre mille cent quatre-vingt-dix-neuf (2.124.199) parts sociales existantes de la manière suivante:

Classe de parts sociales	Nombre de parts sociales
Parts sociales Ordinaires	9.900
Parts sociales privilégiées de Classe A	234.922
Parts sociales privilégiées de Classe B	234.922
Parts sociales privilégiées de Classe C	234.922
Parts sociales privilégiées de Classe D	234.922
Parts sociales privilégiées de Classe E	234.922
Parts sociales privilégiées de Classe F	234.922
Parts sociales privilégiées de Classe G	234.922
Parts sociales privilégiées de Classe H	234.922
Parts sociales privilégiées de Classe I	234.923
TOTAL	2.124.199

Quatrième résolution

L'Associé Unique a décidé d'attribuer à chaque type de parts sociales les droits tels que décrits dans l'article 5 des statuts de la Société, qui aura la teneur suivante:

« Art. 5. Capital social - Rachat.

5.1 - Capital social souscrit

Le capital social de la Société est fixé à un deux millions cent vingt-quatre mille cent quatre-vingt-dix-neuf Livres Sterling (£ 2.124.199) représenté par neuf mille neuf cents (9.900) parts sociales ordinaires (les «Parts Sociales Ordinaires») et deux cent trente-quatre mille neuf cent vingt-deux (234.922) parts sociales privilégiées de classe A (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe A"), deux cent trente-quatre mille neuf cent vingt-deux (234.922) parts sociales privilégiées de classe B (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe B"), deux cent trente-quatre mille neuf cent vingt-deux (234.922) parts sociales privilégiées de classe C (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe C"), deux cent trente-quatre mille neuf cent vingt-deux (234.922) parts sociales privilégiées de classe D (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe D"), deux cent trente-quatre mille neuf cent vingt-deux (234.922) parts sociales privilégiées de classe E (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe E"), deux cent trente-quatre mille neuf cent vingt-deux (234.922) parts sociales privilégiées de classe F (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe F"), deux cent trente-quatre mille neuf cent vingt-deux (234.922) parts sociales privilégiées de classe G (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe G"), deux cent trente-quatre mille neuf cent vingt-deux (234.922) parts sociales privilégiées de classe H (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe H") et deux cent trente-quatre mille neuf cent vingt-trois (234.923) parts sociales privilégiées de classe I (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe I"), (ensemble avec les Parts Sociales Privilégiées de Classe A, les Parts Sociales Privilégiées de Classe B, les Parts Sociales Privilégiées de Classe C, les Parts Sociales Privilégiées de Classe D, les Parts Sociales Privilégiées de Classe E, les Parts Sociales Privilégiées de Classe F, les Parts Sociales Privilégiées de Classe G, les Parts Sociales Privilégiées de Classe H et les Parts Sociales Privilégiées de Classe I, les «Parts Sociales Privilégiées»), représentant un total de deux millions cent vingt-quatre mille cent quatre-

vingt-dix-neuf (2.124.199) parts sociales d'une valeur nominale de une Livre Sterling (£1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

Les Parts Sociales Ordinaires et les Parts Sociales Privilégiées sont désignées ci-après une «part sociale» ou les «parts sociales».

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'Article 179 (2) de la Loi; Dans ce contexte, les Articles 200-1 et 200-2, entre autres, s'appliqueront, chaque décision de l'Associé Unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui devant être établis par écrit.

5.2 - Rachat

5.2.1 - Le capital social de la Société pourra être réduit par l'annulation de parts sociales, y compris par l'annulation d'une ou plusieurs classes entières de Parts Sociales Privilégiées par le biais du rachat et de l'annulation de toutes les parts sociales émises dans cette(ces) Classe(s).

5.2.2 - Dans le cas d'une réduction du capital social par le biais du rachat et de l'annulation d'une ou plusieurs Classes de Parts Sociales Privilégiées, les détenteurs de parts sociales faisant partie des Classes de parts sociales rachetées et annulées percevront de la part de la Société un montant équivalent à la Valeur d'Annulation par Part Sociale (telle que définie ci-dessous) pour chacune des parts sociales des Classes concernées qu'ils détiennent et qui ont été annulées.

5.2.3 - Chaque Classe de Parts Sociales Privilégiées donne droit à ses détenteurs, au prorata des parts sociales qu'ils détiennent dans cette classe, dans le cas d'un rachat de cette classe, au Montant Disponible pour la période concernée à laquelle la classe est soumise conformément au présent article.

- La période pour les Parts Sociales Privilégiées A correspond à la période qui commence le jour de la constitution et qui se termine à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires 2008 de Classe A (la "Période de Classe A");

- La période pour les Parts Sociales Privilégiées B correspond à la période qui commence le jour suivant la Période de Classe A et qui se termine à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires 2009 de la Classe B (la "Période de Classe B");

- La période pour les Parts Sociales Privilégiées C correspond à la période qui commence le jour suivant la Période de Classe B et qui se termine à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires 2010 de la Classe C (la "Période de Classe C");

- La période pour les Parts Sociales Privilégiées D correspond à la période qui commence le jour suivant la Période de Classe C et qui se termine à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires 2011 de la Classe D (la "Période de Classe D");

- La période pour les Parts Sociales Privilégiées E correspond à la période qui commence le jour suivant la Période de Classe D et qui se termine à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires 2012 de la Classe E (la "Période de Classe E");

- La période pour les Parts Sociales Privilégiées F correspond à la période qui commence le jour suivant la Période de Classe E et qui se termine à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires 2013 de la Classe F (la "Période de Classe F");

- La période pour les Parts Sociales Privilégiées G correspond à la période qui commence le jour suivant la Période de Classe F et qui se termine à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires 2014 de la Classe G (la "Période de Classe G");

- La période pour les Parts Sociales Privilégiées H correspond à la période qui commence le jour suivant la Période de Classe G et qui se termine à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires 2015 de la Classe H (la "Période de Classe H"); et

- La période pour les Parts Sociales Privilégiées I correspond à la période qui commence le jour suivant la Période de Classe H et qui se termine à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires 2016 de la Classe I (la "Période de Classe I").

5.2.4 - Dans le cas où une Classe de Parts Sociales Privilégiées n'aurait pas été rachetée et annulée au cours de la Période de Classe concernée, les détenteurs de cette classe pourront prétendre, dans le cas du rachat et de l'annulation de celle-ci, au Montant Disponible pour une nouvelle période (la "Nouvelle Période") qui commencera le jour suivant la dernière Période de la Classe (ou, le cas échéant, la Nouvelle Période qui précède immédiatement celle d'une autre classe) et se terminera à la Date des Comptes Intérimaires préparés pour le rachat et l'annulation de cette Classe de Parts Sociales Privilégiées, à condition que, s'il n'y a pas de Date de Comptes Intérimaires pour cette Classe, la Période de cette Classe se terminera le dernier jour du troisième mois suivant la fin de la première année après la date de début de cette Nouvelle Période. La première Nouvelle Période commencera à la date suivant la Période de la Classe I, et les Classes de Parts Sociales Privilégiées qui n'auront pas été rachetées ni annulées au cours de leur Période, selon l'article 5.2.3., se succéderont dans l'ordre de la Classe A à la Classe I (dans la mesure où elles n'auraient pas été rachetées et annulées entre-temps).

5.2.5 - Dans le cas du rachat d'une Classe de Parts Sociales Privilégiées, les détenteurs de cette Classe de Parts Sociales Privilégiées percevront le Montant d'Annulation par Part Sociale calculé comme suit: la valeur nominale par Part Sociale

Privilégiée devant être annulée plus le Montant Disponible divisé par le Nombre de Parts Sociales Privilégiées Emises dans la Classe devant être rachetée et annulée.

Toute modification au présent article 5.2 devra faire l'objet d'une décision unanime de l'assemblée générale des associés qui devra se tenir avec un quorum de 100% des parts sociales émises.

5.3 - Prime d'émission

Toute prime d'émission disponible est distribuable.

5.4 - Modification du capital social

Le capital social peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés conformément à l'article 10 des présents statuts et dans les limites prévues à l'article 199 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

5.5 - Droits de vote - Distributions

Chaque part sociale, qu'elle soit Part Sociale Ordinaire ou Part Sociale Privilégiée, confère un droit de vote identique et chaque détenteur de parts sociales a un droit de vote proportionnel au nombre de parts sociales qu'il détient. A moins que ce ne soit prévu au présent article 5, chaque part sociale aura un rang pari passu équivalent à toute autre part sociale et confèrera à son détenteur des droits égaux quant à toute distribution de dividendes.

5.6 - Indivisibilité des Parts Sociales

Les Parts Sociales sont indivisibles envers de la Société, alors qu'un seul propriétaire par Part Sociale n'est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

5.7 - Définitions

Comptes Intérimaires 2008 de Classe A Signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation de la Classe de Parts Sociales Privilégiées de Classe A.

Comptes Intérimaires 2009 de Classe B Signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation de la Classe de Parts Sociales Privilégiées de Classe B.

Comptes Intérimaires 2010 de Classe C Signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation de la Classe de Parts Sociales Privilégiées de Classe C.

Comptes Intérimaires 2011 de Classe D Signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation de la Classe de Parts Sociales Privilégiées de Classe D.

Comptes Intérimaires 2012 de Classe E Signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation de la Classe de Parts Sociales Privilégiées de Classe E.

Comptes Intérimaires 2013 de Classe F Signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation de la Classe de Parts Sociales Privilégiées de Classe F.

Comptes Intérimaires 2014 de Classe G Signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation de la Classe de Parts Sociales Privilégiées de Classe G.

Comptes Intérimaires 2015 de Classe H Signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation de la Classe de Parts Sociales Privilégiées de Classe H.

Comptes Intérimaires 2016 de Classe I Signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation de la Classe de Parts Sociales Privilégiées de Classe I.

Période de la Classe Signifie Période de la Classe A, Période de la Classe B, Période de la Classe C, Période de la Classe D, Période de la Classe E, Période de la Classe F, Période de la Classe G, Période de la Classe H et Période de la Classe I.

Montant Disponible Signifie le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés (i) moins les résultats, si positifs, de toutes pertes (pertes reportées y compris) exprimées de manière positive (ii) moins toute réserve librement distribuable et (iii) moins toutes les sommes placées en réserve conformément aux exigences de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ou des statuts) déterminées sur base des Comptes Intérimaires relative à la Période de la Classe concernée (ou la Nouvelle Période, selon le cas)

Comptes Intérimaires Signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires concernée

Date des Comptes Intérimaires Signifie la date ne précédant pas huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation de la Classe de Parts Sociales Privilégiées concernée, étant entendu que cette date ne peut être une date postérieure au dernier jour du troisième mois de la première année suivant la date de début de la période concernée.

Exemption du droit d'apport

Dans la mesure où l'apport de tous les actifs et passifs (sans retenue ou exception) de Eden 1 S.à r.l., une société ayant son siège social à Luxembourg, à la Société et à Eden 3 S.à r.l., chacune ayant son siège social à Luxembourg, la Société se réfère à l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, prescrivant l'exemption du droit d'apport de cet apport. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée.

Dépenses

Pour les besoins de l'enregistrement la présente augmentation de capital est estimée à € 13.423.904,20.-

Les frais, dépenses, rémunérations, charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge, en raison des présentes sont évalués à € 6.049,45.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même partie et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture des présentes la partie comparante a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: H. Boughaba, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Al. A.C., le 05 MAI 2008, Relation: EAC/2008/6026. — Reçu douze euros 12,- €.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 6 mai 2008.

BLANCHE MOUTRIER.

Référence de publication: 2008059419/272/523.

(080066476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2008.

Baumann & Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 138.247.

— STATUTS

L'an deux mille huit, le vingt-trois avril.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

ONT COMPARU:

- 1.- Monsieur Lorenzo GIANELLO, juriste, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont;
- 2.- Monsieur John BAUMANN, employé de banque, demeurant à L-9164 Lipperscheid, 15 op dem Gaart;
- 3.- Monsieur Edoardo Carlo PICCO, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte;
- 4.- Monsieur Alexis DE BERNARDI, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Les comparants sub 1.- à 3.- sont ici représentés par Monsieur Alexis DE BERNARDI, préqualifié, en vertu de trois procurations sous seing privé lui délivrées.

Les prédites procurations, signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société de participations financières, sous forme de société anonyme, qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il existe une société de participations financières sous forme de société anonyme et sous la dénomination de BAUMANN & PARTNERS S.A.

Art. 2. La durée de la société est illimitée.

Art. 3. Le siège social de la société est établi à Luxembourg.

Si des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se présentent ou paraissent imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète des circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire restera luxembourgeoise.

Art. 4. La société a pour objet toutes prises de participations sous quelque forme que ce soit dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de parts sociales et valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, marques et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets.

La société pourra effectuer toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites et susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à cent vingt-cinq mille euros (125.000,- EUR), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions de cent euros (100,- EUR) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Art. 6. La société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la société. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut prêter ou emprunter à court ou à long terme, même au moyen d'émissions d'obligations avec ou sans garantie; ces obligations pourront, sur autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, être converties en actions.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société sera engagée par la signature collective de deux administrateurs ou la seule signature de toute personne à laquelle pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier mercredi du mois de mai à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Lorsque la société compte un actionnaire unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

Art. 14. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Disposition transitoire

Par dérogation le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 2008.

Souscription et libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

1.- Monsieur Lorenzo GIANELLO, préqualifié, trois cent soixante-quinze actions;	375
2.- Monsieur John BAUMANN, préqualifié, trois cent soixante-quinze actions;	375
3.- Monsieur Edoardo Carlo PICCO, préqualifié, deux cent cinquante actions;	250
4.- Monsieur Alexis DE BERNARDI, préqualifié, deux cent cinquante actions;	<u>250</u>
Total: mille deux cent cinquante actions;	1.250

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de cent vingt-cinq mille euros (125.000,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève à environ mille sept cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et à l'unanimité ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à quatre et celui des commissaires à un.

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Lorenzo GIANELLO, juriste, né à Rome (Italie), le 25 décembre 1976, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont;
- Monsieur John BAUMANN, employé de banque, né à Bitbourg (Allemagne), le 23 juin 1961, demeurant à L-9164 Lipperscheid, 15, op dem Gaart;
- Monsieur Edoardo Carlo PICCO, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte;
- Monsieur Alexis DE BERNARDI, licencié en sciences économiques, né à Luxembourg, le 13 février 1975, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Deuxième résolution

Est nommé commissaire aux comptes:

Monsieur Régis DONATI, expert-comptable, né à Briey (France), le 19 décembre 1965, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de 2011.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée à L-1331 Luxembourg, 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: DE BERNARDI - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 5 mai 2008. Relation GRE/2008/1902. — Reçu six cent vingt cinq euros 0,50%= 625.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 7 mai 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008060071/231/143.

(080067069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2008.

PB PCR Soparfi 1, Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 136.525.

—
Extraits des résolutions prises par l'associé unique en assemblée générale du 9 avril 2008

1. La démission de M. Johannes STAHL, domicilié à Moerikerstrasse 20, D-22587 Hamburg, en tant que gérant de catégorie A a été acceptée avec effet immédiat.

1. La démission de M. Christopher SCHROEDER, domicilié à Reichskanzlerstrasse 6, D-22609 Hamburg en tant que gérant de catégorie A a été acceptée avec effet immédiat.

Pour extrait sincère et conforme

Pour PB PCR SOPARFI 1, LUXEMBOURG S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008059703/6341/19.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2008, réf. LSO-CQ00186. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080066497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2008.

KSM Participations Mobilières et Immobilières S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 94.138.

—
Extrait de la résolution prise lors de la réunion du Conseil d'Administration du 1^{er} octobre 2007

- Monsieur Emilio BINDA employé privé, demeurant en Suisse, Via Pretorio 13, CH-6900 LUGANO est coopté en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Massimo PELLI, démissionnaire. Il terminera le mandat de son prédécesseur, mandat venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Certifié sincère et conforme

KSM PARTICIPATIONS MOBILIERES ET IMMOBILIERES S.A.

C. VIDOLI-MANZINI / F. ZANARDI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008059235/795/17.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2008, réf. LSO-CQ00382. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080066094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2008.

C.E.C.T. Compagnie Européenne de Cinéma et de Télévision S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 84.979.

—
Extrait de la résolution prise lors de la réunion du Conseil d'Administration du 1^{er} octobre 2007

- Monsieur Emilio BINDA employé privé, demeurant en Suisse, Via Pretorio 13, CH-6900 LUGANO est coopté en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Massimo PELLI, démissionnaire. Il terminera le mandat de son prédécesseur, mandat venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2013.

Certifié sincère et conforme

C.E.C.T. Compagnie Européenne de Cinéma et de Télévision S.A.

R. LAGOSTENA / F. ZANARDI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008059236/795/17.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2008, réf. LSO-CQ00383. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080066099) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2008.
